

JEAN MARIE CHARTRY D'HEUR (PARIS)

CENT ADDITIONS, MINUTIES, OBSERVATIONS
OU RECTIFICATIONS, À LA LETTRE A DU *TRÉSOR*
DE LA LANGUE FRANÇAISE (TLF)

Chartry d'Heur deeply appreciates the aphoristic requirement formulated by eminent lexicographer Maurice de la Châtre (1865), « Un Dictionnaire est comme une hôtellerie : tous doivent y trouver asile » (A Dictionary is like a hostel: all should find shelter in it). The Walloon philologist suggests comments on and contributions to the volumes I A-AFFINER (4th quarter 1971), II AFFINERIE-ANFRACTUOSITÉ (1st quarter 1973), III ANGE-AZZIMINISTE (p. 1168, 2nd quarter 1974) of the most significant *opus lexicographicum* published in the second half of the 20th century.

TLF's ambitious aims were to establish a lexicon of literary (4/5) and non-literary (1/5) terms of the French language with special attention to the historical development in the way they are used from 1789 to the present. D'Heur's empirical review, attempts to contextualize the origins of investigated words. Accordingly, it offers by way of cross-reading, a modest though relevant contribution to the history of words in the following disciplines:

- food (see ABAISSE, ABATIS, ABS, AMÉRICAIN, APÉRITIF, APÉRO) ;
- literature (APOSTÉ, AQUITANIQUE, ARISTOPHANATE, néo-ATTIQUE) ;
- medicine (ABASIQUE, ABATTRE UN OISEAU, ABDOMINO-VAGINAL ; AÉROTHÉRAPIE, AESTHÉSIE, ALLOTHÉRIE, ANNEXITE, ANODYNIE, ANO-PATHO, APALLES-THÉSIE, ASPHALGIE, ATHERMESTHÉSIE, AVIVES) ;
- politics (ADMONESTIVEMENT, ANTIAMICAL, ANTIBUREAUCRATE ; ANTIEUROPEËN) ;
- sciences and technics (ACCU, AÉROTHERME, ALEUROMÈTRE, ALIMENT; ASPHATTE, AVORTIN) ;
- sexuality (AGÉNÉSIE, AMATEUSE, ARGAGNASSES) ;
- society (A, ACCOMPAGNATEUR ASSERMENTÉ DES CADAVRES, ADO ; ALLOC, ANGLAIS, fille d'ARGENT, ARISTO, ASSEMBLÉE, AURISTE).

Finally the author draws a list of words' retrodatations and of their new appearances.

1. A, SUBST. MASC.

Addition au TLF, t.I, p.1, sém. **II**. – A employé comme symbole. Sur les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles belges, cette lettre est réservée aux ministres et aux ministres d'État.

Le ministre d'Etat a le droit de participer aux conseils de la Couronne et peut disposer d'une plaque A s'il possède une automobile.

A ce propos, le « Bulletin [d'information des prisonniers politiques, résistants et combattants] » raconte un plaisant épisode. Feu Octave Dierckx [Anvers 1882-Uccle 1955], qui fut lui aussi ministre d'Etat [désigné le 3 Sept. 1945] et ne manquait pas de pittoresque, prétendait accrocher à sa motocyclette la fameuse plaque A, ce qui lui valut des avanies peu banales (il fut notamment interpellé par un agent de police et un gendarme), à la suite desquelles le directeur général de la Questure fut chargé par le président du Sénat de négocier avec M. Dierckx, qui, finalement, capitula et enleva la petite plaque A qu'il avait fait placer sur sa moto.

Le Soir (Bruxelles), v. 13 Avril 1973, p. [1], articulet anonyme paru sous le titre de « La plaque A ».

2. A, SUBST. MASC.

Addition au TLF, t.I, p.2a, sém. **III.**—A employé comme sigle. A est initiale de divers prénoms, voire de patronymes (cf. **HIST.**, **C**). La lettre A signale encore, en conformité avec l'art. 37 de la Convention de Vienne du 8 Nov. 1968 sur la circulation routière, les véhicules automobiles immatriculés en Autriche (Austria). Enfin, on retrouve le A dans l'abréviation B.A. qui vaut tantôt pour *bombe atomique* (cf. **ATOMIQUE**, adj., TLF, t.3, p. 799a, sém. **B**), tantôt pour *bonne action* (cf. **ACTION**¹, subst. fém., TLF, t.I, p.603a, sém. **I.-C.-1**).

3. ABAISSE, SUBST. FÉM.

Addition d'un régionalisme. Édélestand (1801-1871) et Alfred (1825-1897) Duméril, dans leur *Dictionnaire du patois normand*, Caen, 1849, ont relevé le mot dans l'arrondissement de Mortain avec la double acception de « Table basse, Buffet de service » et d' « Assiette en terre cuite ». Frédéric Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*, t. I, 1880, p. 14a, s.v. **ABAC**, sans qu'il mentionne sa source, l'entérine, puisque « En Norm., not. dans l'arr. de Mortain, on appelle *abaice* un buffet de service et une grande assiette. (Voir **MÉN.**, *Dict. étym.*, au mot *abaco*.) » Le renvoi peut abuser, le *Dictionnaire étymologique, ou Origines de la langue française, par M^r Ménage. Nouvelle Edition* [posthume] revue et augmentée par l'Auteur, Paris, 1694, p. 1a, se contentant de préciser que « Le Latin *Abacus*, a été fait du Grec $\acute{\alpha}\beta\alpha\zeta \acute{\alpha}\beta\alpha\kappa\omicron\varsigma$; qui signifie un comtoir. »

René Lepelley dans sa thèse de 1971 consacrée au *Parler normand du Val de Saire (Manche). Phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale*, Lille, 1973, p. 212-213, observe que le mot au sens de table ou buffet est alors inconnu, le sens de grande assiette en revanche « est très bien attesté dans le N. de la M[anche] ». « Jusqu'à la guerre de 1914, ajoute-t-il, on se servait peu d'as-

siettes dans les fermes. [...] Le plat ordinaire était généralement une grande /a b é és/ litt. *abaisse*, c'est-à-dire une grande assiette en terre. » Voire en grès, cf. Charles Birette, *Dialecte et légendes du Val de Saire (en Basse-Normandie)*, Paris, 1927, réimpr. en fac-sim. de Cherbourg, 1999, p. [107] : « Nēnon apportit le picot [le dindon] su une grēande abaisse [...] », i.e. « Grande assiette en grès ». Confirmation par Alfred Mouchel, *Glossaire et expressions du parler normand (Valognais et Val-de-Saire)*, Avranches, 1944, p. 9, « **Abaisse** ou **Abesse** : Grande assiette en porcelaine, en grès ou en terre cuite, servant au plat du jour. »

Le *FEW*, t. I, Bonn, 1928, p. 268, propose un étymon gaulois, ***bascia** last, ausrüstung, ou **baxia*, là où les Duméril flottaient entre le lat. *ābācus*, a.fr. *abace*, le bas-latin *bassetus*, attesté dans l'acte du procès en canonisation de saint Yves l'an 1330 (*Acta sanctorum* du 19 Mai), a. fr. *basset*, et même le radical de *base* (« une assiette sert de *base* à ce que l'on mange ; c'est en ce sens que l'on dit une *Abaisse de pâtisserie* » – qui est plus justement le déverbal d'*abaisser*, au sens précisé par Littré de pâte amincie au rouleau). Lepelley, l.c., retient possible la contamination de **bascia* et d' *ābācus* pour expliquer *abaisse* au sens de buffet, le fr. gardant la forme savante *abaque*.

Ces régionalismes ont échappé au TLF. Voir cependant, parmi les sens du mot *abaque* « **attestés apr. 1789** », le t. I, p. 48a, **HIST.** au point **F.** – Chez les Romains « buffet » [...].

4. ABASIQUE, ADJ. ÉPICÈNE

Addition. Frappé d'abasia, ou relatif à l'abasia.

M. Galliard, comparant ce cas à celui d'une malade identique qu'il vit autrefois avec Charcot, porte le diagnostic d'astasia, abasia. (P.41). Nous faisons lever la malade et, sans la prévenir, sans avoir prononcé une parole qui pût la suggestionner dans un sens ou dans un autre, nous appuyons sur le point cardiaque. Aussitôt, et à sa grande stupéfaction, la malade se met à marcher avec assurance et sans trébucher, d'un pas droit ; elle va et vient d'un bout à l'autre de la salle. Dès que nous cessons la compression, la malade redevient abasique. Ce n'est pas l'appui que nous lui prêtons qui lui permet de marcher, car en la soutenant sous les bras, elle marche toujours avec difficulté [...]. (P.43). La malade est restée debout toute la journée grâce à son tampon compresseur. Les phénomènes abasiques persistent encore, mais diminués lorsqu'on enlève celui-ci. (P.44).

Observations cliniques des 22, 25 et 26 mai 1896, par le docteur Milian, interne des hôpitaux, sur Adrienne Beaud..., 37 ans, perleuse, hospitalisée d'urgence le 16 mai à l'hôpital Tenon, à Paris ; rapportées dans la thèse de médecine (Paris, j. 26 Nov. 1896) de Henri-Maxime Pescheux (né à Neuvy-Sautour, dans l'Yonne, le 16 Avril 1869), *Des points hystérogènes et en particulier des points hystérogènes frénateurs*, Paris, Soc. d'éd. scientifiques, 4 rue Antoine-Dubois, 1896.

5. ABATIS, SUBST. FÉM. ET SING.

Observation. Solognot, ouvrier paveur à Paris, reçoit le déjeuner de 9 heures.

(Il regarde dans le panier que Toinette [la fille du maître-paveur] a posé de côté). De l'abatis *froide* avec des navets... c'est déjà pas si déchiré.

(Il en prend un morceau, en passe un à Charlot [le fils du maître-paveur], et ils mangent tous deux de côté).

Les Paveurs, vaudeville en deux actes, par MM. Mélesville et E[mile] Vanderburch [sic pour Vanderburch], représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre des Variétés, le 2 juin 1840, Paris, Henriot, 1840, coll. du Répertoire dramatique des auteurs contemporains, n. 101, p. 3a (acte I, sc. iv.).

Au TLF, s.v. ABATTIS, ABATIS, t.I, p.63a, sém. **B.** – «[Plus particulièrement en parlant de volailles; toujours au plur.] Synonyme de *abats* [...]. » L'exemple que j'apporte contredit le genre et le nombre reçus. Usage populaire ? L'adj. *froide* est souligné par les auteurs, Anne-Honoré-Joseph Duveyrier l'aîné, dit Mélesville (1787-1865), et Émile Vanderburch (1794-1862).

6. ABATTANT, SUBST. MASC.

Rectification. Dans l'article du TLF, t.I, p. 59a, rubrique **PRONONC. ET ORTH. -4. Hist.**, on précise que la forme *abattant* n'est lexicographiée qu'à partir d'*Ac.* 1798, tandis que la forme *abatant* est réputée « vedette unique dans les dict. du XVIII^e s. » L'affirmation est doublement abusive puisque le *Dictionnaire d'architecture, civile, militaire et navale, antique, ancienne et moderne, et de tous les arts et métiers qui en dépendent* [...]. Par M. C[harles] F[rançois] Roland Le Virloys, *ci-devant Architecte du Roi de Prusse, & depuis de l'Impératrice-Reine*, Paris, t. I, 1770, p.4, ne connaît que la forme ABATTANT.

7. ABATTRE LA POUSSIÈRE

Observation. En guise de glose à l'expression météorologique *Abattre la poussière* (TLF, s.v. ABATTRE, **I.-A.-2- MÉTÉOR.**, t.I, p.66a), on lit « en parlant de la pluie ([...] diminuer [...] l'épaisseur de la poussière) ». Le seul exemple tiré d'André Gide et daté de 1928 (citation n° 21) fait comprendre que la pluie « abat la poussière en suspension dans l'air ».

8. ABATTRE UN OISEAU

Datation. Dans le vocabulaire de la fauconnerie, *Abattre un oiseau* revient à « L'immobiliser en le couchant sur le côté pour le soigner » (TLF, t.1, s.v. ABATTRE, I.-A.-2. – FAUCONN., p. 66a). L'HISTORIQUE (p. 69a), au point « II. – Sens attestés apr. 1798 [sic pour 1789]. B. – Emplois techn. – Subsistent jusqu'au XX^e s.; sont cités ci-dessous dans l'ordre chronol. de leur 1^{re} attest. : 1. Fauconn. : Sur l'hyver donnez luy six grains de poivre en mesme façon sans l'abattre. » La source non plus que la date de cette première attestation ne sont mentionnées. La source immédiate est le *Dict. de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy, t. VIII, 1895, *Complément*, p. 12b, qui cite Desparron, *Fauconn.*, v, 4. La source médiate est *La Fauconnerie* de Charles d'Arcussia (1554-1628). La première éd. de ce traité est d'Aix-en-Provence, 1598. Les suivantes sont de Paris, chez Jean Houzé, 1599, 1605³, 1608⁵, 1615, 1627, puis, posthumes, de Rouen, chez François Vaultier et Jacques Besongne, 1643, 1644. Un exemplaire de 1599, qui à la p. de titre porte la marque d'un possesseur brugeois attesté à la fin du XVII^e s., l'écuyer Engelbert Viglius Casetta, est à la BnF, RES P-S-169 : *La Favconnerie de Charles d'Arcvssia, seigneur d'Esparron, de Paillieres, & de Courmes, Gentilhomme Prouençal. Divisée en trois livres. Avec vne briefve instruction pour traiter les Autours, sur la fin de l'œuvre, par le mesme autheur.* Au magnanime Henry III, Tres-Chrestien Roy de France, & de Nauarre. A Paris, Chez Iean Houzé, Av palais, en la galerie des prisonniers, allant à la Chancellerie. La « Briefve Avtovrserie du mesme Autheur » figure p. 233-263. Le « CHAP. IV. / Instruction pour tenir les Autours en estat, & les faire bien voler » (p. 245) comprend les conseils suivants.

Les Autours craignēt d'estre abbatu, & pource ne les abbattez que/en vne grāde necessité. (P.246). Si vous les voulez purger, les pilules blanches, ou les rouges, leur <s>ont bonnes, en les abbatant doucement. (P. 246-247). Pour prouoquer l'Autour à rendre sur l'hyver, donnez luy dix grains de poiure en mesme façō, sans l'abattre : ce que vous devez faire de vingt en vingt iours. (P.247).

Le privilège de la 3^e éd. daté du 31 Déc. 1604 ne manque pas de souligner que la fauconnerie est « augmentee de moitié en ceste dernière Edition » : *La Favconnerie de Charles d'Arcvsia, seigneur d'Esparron, de Pallieres, & de Courmes, Gentilhomme Prouençal. Divisee en quatre parties. Troisième edition. Reueuë, corrigee & augmentee de toute la troisième Partie laquelle contient plusieurs Aduis, instructions vtiles, & reeceptes [sic] necessaires sur ce mesme sujet.* Même dédicace, même adresse, 1605. Les formulations en revanche sont autres, ainsi p. 193-194 pour le Chap. III de la Quatriesme partie, qui reprend les mêmes conseils.

Si vous les voulés purger [les autours], donnez leur de la manne avec la chair, & ne faictes autre purge laxatiue : pour estre la meilleure. Et sans abbatre les oiseaux qui le craignent fort

cōme est dit, les pillules blanches, ou les rouges, leur sont bōnes, en les abattant doucement. [...] pour prouoquer l'Autour à rendre sur l'hyuer, donnez luy dix grains de poiure en mesme façō, sans l'abbatre : ce que vo⁹ deuez faire de vingt en vingt iours.

L'éd. de 1608 réputée 5^e éd., dont le privilège remonte au 18 Août 1607, voit la syntaxe du passage cité modifiée. À partir de l'éd. de 1615 (où la titulature de l'auteur le donne d'Arcvssia de Capre), le dosage des grains de poivre, de dix est ramené à six, tandis que le verbe en 1615 et 1627 est écrit *abbatre*. Dans les deux éd. de Rouen, 1643 et 1644, on les trouve sous la forme que reproduit Godefroy, mais on pourrait arguer d'une sienne modernisation, puisqu'il a bien écrit *poivre* au lieu de *poiture*.

À l'exemplaire de l'éd. de 1605 conservé à la BnF (RES P-S-66) est joint (RES P-S-67), *De l'Avtourserie et de ce qvi appartient av vol des oyseaux*. Par P. De Gommer, *Seigneur de Lusancy*, & F. De Gommer, *Seigneur du Breuil son frere*, même éditeur, 1605. Le CHAP. XXXII. *Comment il faut poyurer l'oyseau* pour le soulager de ses poux, comprend sur l'abattage des précisions intéressantes (p. 32-33).

La maniere, c'est d'abatre l'oiseau dextremement, l'vn le tenant par les pieds sur le gand, & l'autre par le corps avec les deux mains, sans le fouler, & le plöger dedans ladite eau [tiédie sur le feu, et additionnée de poivre fin pulvérisé], pour le bassiner, & luy manier son pennage par tout : Gardez seulement qu'il n'y en entre dans le bec & dans les yeux.

9. ABDOMINO-VAGINAL, ADJ.

Datation. Le TLF, t.I, p. 83b, à l'entrée ABDOMINO-, préf., atteste le composé *Abdomino-vaginal* d'après le *Catalogue d'instruments de chirurgie de la maison Duffaud*, paru avant 1914, p. 100, sans plus de précision chronologique. J'ai relevé l'adjectif dans la thèse pour le doctorat en médecine de la Faculté de Paris soutenue le 10 Déc. 1896 par Victor Pauchet (né à Amiens en 1869), *Hystérectomie vaginale & laparotomie pour lésions des annexes de l'utérus. Résultats éloignés et comparés*, Paris, G. Steinheil, 1896, p. 71 (observation 105 tirée d'un protocole d'opération du 23 mai 1894).

Drainage abdomino-vaginal. Cette communication entre le vagin et l'ouverture abdominale traverse l'espace libre du péritoine et inquiète l'opérateur.

10. ABDOS, SUBST. MASC. PL.

Addition. Par ellipse, les *muscles abdominaux* sont devenus les *abdominaux*. Le TLF, s.v. ABDOMINAL, t.I, p. 83a, **B.-1**. *ANAT.*, fournit un ex. de 1941.

À leur tour, dans la langue des gymnastes, culturistes et autres sportifs, puis dans la langue familière, les *abdominaux* sont passés à être par apocope les *abdos*, notamment dans la locution *faire des abdominaux* (présente ainsi dans le *Petit Larousse illustré 2009* [Paris, 2008]), couramment *faire des abdos*. Cet exemple confirme, s'il en était besoin, l'observation de Ferdinand Brunot pour qui « Le procédé le plus récent [d'altération des mots dans l'histoire de la langue française], mais qui a de l'avenir, c'est l'apocope ; on coupe et on abrège [...]. » (*La Pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson, 1922, 1927², 1936³, p. 58-59).

11. ABOMA, SUBST. MASC.

Minuties. Dans le TLF, t.I, p. 138b, la citation de Charles-Marie Leconte de Lisle (1818-1894) est tirée de la 2^e éd. recomposée in-12 des *Poèmes tragiques* (1886), l'originale étant de Paris, Alph. Lemerre, in-8°, a.i. 25 Mars 1884, où le poème *L'Aboma*, qui ne semble pas avoir paru précédemment en revue, occupe les p. 165-167. Telle qu'elle est présentée, la citation longue de *L'Aboma*, donnerait à croire que la pièce va d'un seul tenant, alors qu'elle est composée de onze quatrains, dont ici les VIII^e, IX^e et X^e, soudés l'un à l'autre. Il faut une majuscule à Aboma, comme l'auteur l'a voulue.

12. ABS, SUBST. MASC., PUIS FÉM.

Minuties. Le TLF, s.v. ABSINTHE, t.I, p. 229a, offre sur ABS une glose intéressante sous la rubrique *STYL.*, à compléter par la rubrique *HIST.*, p. 229b. Il faut aussi attirer l'attention sur un exemple extrait de la *Correspondance* de Villiers de L'Isle-Adam (1863) curieusement rangé p. 228b, citation n°20, sous l'expression argotique figurée *L'absinthe ne vaut rien après le déjeuner*. Je reprends, en les citant un peu plus longuement, les témoignages lexicographiques de Delvau et de Kjellman.

Alfred Delvau (1825-1867), *Dictionnaire de la langue verte. Argots parisiens comparés*, Paris, Dentu, 1866², p. 3b :

ABS, s.m. Apocope d'*Absinthe*, créée il y a quelques années par Guichardet, et aujourd'hui d'un emploi général.

Les apocopes vont se multiplier dans ce Dictionnaire. On en trouvera à chaque ligne : *abs*, *achar*, *autor*, *aristo* [...]. Il semble, en effet, que les générations modernes soient si pressées de vivre qu'elles n'aient pas le temps de prononcer les mots entiers.

Francis Guichardet, mort à Paris le 22 Nov. 1861 à l'âge d'environ 55 ans, était un pilier du Divan de la rue Le Peletier, « établissement semi-bachique, semi-académique » et « le public de l'endroit ne se composait que d'écrivains et d'artistes », comme le relève Philibert Audebrand (*Lauriers et Cyprès*, Paris, 1903, p. 2 et 3), qui a fréquenté le lieu et Guichardet. « Très silencieux d'ordinaire, ce qui était une attitude d'homme grave, il ne signalait sa présence au café que par une ellipse ou une onomatopée, comme on voudra : „Psssst ! Psssst ! Psssst !“ C'était tout ce qu'il disait souvent dans le cours d'une soirée, et il y en avait qui trouvaient fort originale l'émission de ces consonnes » (P. 308).

[Gustave] Hilding Kjellman (1855-1953), Suédois, à l'issue de la guerre de 14-18 observateur pendant quelques mois de la vie parisienne, ajoute dans son mémoire sur *Mots abrégés et tendances d'abréviation en français*, Upsal, 1920, p.8, que

Certaines abréviations sont originaires du demi-monde et comme encore d'autres [*sic*], elles ont dû être usitées d'abord par les clients et les clientes des cafés et des débits de boissons : *abs* < absinthe [...].

Cependant, p.31, le même précise que le mot abrégé fait partie de l'argot du peuple, « mais de nos jours tombé hors d'usage », ce qui n'étonne pas, puisque cette boisson neurotoxique fut prohibée par la loi du 16 Mars 1915.

Pour l'hésitation initiale sur le genre grammatical, (Delvau a le masc.), voir le TLF t.I, p.229a, PRONONC. ET ORTH.–2.Hist.

13. ACADÉMIQUE, ADJ. ÉPICÈNE ET SUBST. MASC.

Précisions. Belgicisms. Le TLF, t.I, p. 299a indique au point « **IV. –ENSEIGNEMENT c) À l'étranger.** Relatif à l'université (établissement d'enseign. supérieur). » En Wallonie et à Bruxelles, l'*année académique* est ce qui est appelé en France l'année universitaire, idem pour la *rentrée académique*, ou le *personnel académique*, celui-ci étant composé des professeurs et chargés de cours, –les académiques– en opposition au personnel scientifique, corps des assistants de tous grades –les scientifiques. Quant au *quart d'heure académique*, il est celui qui est accordé à l'auditoire dans l'attente du professeur ou du conférencier ; la pratique en est couramment respectée, elle passe pour être un usage importé de Prusse au XIX^e s., du fait qu'un certain nombre d'académiques, sous le régime hollandais et après l'indépendance accordée à la Belgique, en provenaient.

14. ACARIÂTREMMENT, ADV.

Addition. Figure sous la forme *Acariastremant* dans l'*Abregé* du jésuite Philibert Monet. Voir ci-dessous à l'art. ACARIÂTRISE.

15. ACARIÂTRERIE, SUBST. FÉM.

Addition.

Veuve d'un agent voyer qu'elle fit mourir de chagrin, cette mégère joignait une acariâtrerie peu commune à l'avarice la plus sordide, le tout sous le couvert d'une dévotion poussée à l'excès.

Alphonse Allais (1854-1905), «Plaisirs d'été», dans le recueil *Ne nous frappons pas*, Paris, Éd. de la Revue blanche, 1900, p. 197. Néologisme d'auteur.

16. ACARIÂTRETÉ, SUBST. FÉM.

Observation. Le TLF, t.I, p. 311, enregistre comme *Rare* ACARIÂTRETÉ, attesté uniquement dans les dictionnaires, à commencer par *A Dictionarie of the French and English Tongves. Compiled by Randle Cotgrave, Londres, Adam Islip, 1611, s.v. «Acariastreté: f. Franticke obstinacie, mad wildfulness, hare-braind furie, opinionat rashnesse», et s.v. «Accariastreté. as Acariastreté.»* On retrouve subséquemment le mot à l'entrée «*The furies. Furies./Hare-braind furie. Acariastreté*», dans le *Dictionnaire Anglois et François, pour l'vtilité de tous ceux, qui sont desiroux de deux Langues. A Dictionarie English and French; Compiled for the commoditie of all such as are desirous of both the Languages. By Robert Sherwood Londoner, Londres, Adam Islip, 1632, en annexe de la 2^{de} éd. du Cotgrave.*

Le mot n'a pas été étudié par Vera E[thel] Smalley dans sa thèse de Baltimore, 1937, publiée en 1948 : *The Sources of A Dictionarie of the French and English Tongues by Randle Cotgrave (London, 1611). A Study in Renaissance Lexicography*, ainsi qu'il résulte de son index, p.241. Cotgrave n'a pas emprunté le mot à François Rabelais, comme il apparaît de l'index de la thèse de Michèle Schmidt-Küntzel, *Cotgrave et sa source rabelaisienne. Analyse synchronique et diachronique*, Cologne, 1984, p. [321].

Quelques années après l'apparition de la 1^e éd. de Cotgrave, Philibert Monet, en guise de substantif pour le concept d'acariâtre, avance *acariâtrise*.

17. ACARIÂTRISE, SUBST. FÉM.

Addition. Le mot est attesté dans l'*Abregé du Parallele des Langues, François, & Latine* du jésuite lyonnais Philibert Monet (1569-1643), imprimé à Lyon en 1624. Je n'ai pu bénéficier que d'une reproduction de l'éd. conservée à la Bibl. municipale du Mans en provenance des Fonds du séminaire, privée de la p. de titre. Sous l'« Extrait du Priuilege du Roi » accordé à la veuve de l'imprimeur Jean Abel et acheté par « Louïs Muguet, Marchand Libraire de Lyon », figure la mention « Acheué d'imprimer pour la seconde fois, aux despens de Louïs Muguet, avec nouuele augmantation de l'Authour, le 17. Deçambre, 1629. »

Acariastre, opiniatre, testu, Cerebrosus, sa, sum. Obstinatus, ta, tum. Durus capite. Stolidè pertinax, hic. Capito, onis. *Acariastremant*, Obstinatè. Pertinaciter. *Acariastrise*, hæc Obstinatio, onis. Hæc Pertinacia, æ. (P. 8a).

L'*Abregé* a connu de nombreuses éd., ainsi Lyon, Muguet, 1630³ ; Paris, Mathurin Henault, 1635⁵ ; Genève, E. Gamonet, 1635 (sur la précédente) ; Rouen, Romain de Beauvais, 1637 (proche de Henault, 1635⁵) ; Rouen, J. Le Boullenger, 1637 ; Lyon, Guillaume Valfray, 1642 ; Paris, Gaspar Meturas, 1645⁹.

Les articles offerts par le même auteur présentent des variantes dans son *Invantaire des devs langues, françoise, et latine*, A Lyon, Chez la veue de Clavde Rigavd, & Philippe Borde, 1635 (a.i. 22 Sept.), et encore A Lyon, Chez Clavde Obert, 1636, p. 8b. L'orthographe y est modifiée, notamment à l'intention des « aprantis de la langue, & domestiques, & etrangers » (adresse AV LECTEUR).

Acariatre, opiniatre tout à fait, tetu sans mesure : Cerebrosus, Obstinatus, a, um. hic hæc hoc Pertinax, acis. Duræ obstinationis homo. Præfractæ pertinaciæ vir. *Acariatremant* : Perquàm obstinatè. Valdè pertinaciter. *Acariatrise, obstination, opiniatrise* : Durior pertinacia. Obfirmator obstinatio.

18. ACCOMPAGNATEUR ASSERMENTÉ DES CADAVRES

[...] je fis à Wiesbaden la connaissance d'un homme d'assez bonne tournure.

C'était mon voisin à la table d'hôte. [...]

Quelques jours après, je le retrouvai sur le bateau à vapeur qui descendait le Rhin vers Coblenz. [...]

– Je vais à Ems ; et vous ?

– Moi, je vais à Londres, dit-il.

– Vous passez la saison d'été en Angleterre ?

– Cela dépend.

– Enfin, je présume que vous voyagez pour votre agrément ?

– Pas tout à fait.

– Serait-il indiscret de vous demander...

– Pas du tout ! Je ramène un jeune Anglais dans sa famille.

- Seriez-vous instituteur ?
- Non, monsieur.
- Où est-il, votre jeune Anglais ?
- Il est à fond de cale.
- Viendra-t-il dîner avec vous ?
- C'est impossible, puisqu'il est mort.
- Mort ?
- Oui... Il est dans un bon cercueil en plomb. C'est moi qui suis accompagnateur assermenté des cadavres. Quand un noble étranger meurt aux eaux, je le ramène à sa famille.... C'est assez bien payé. La douleur ne sait pas compter. Aussi, encore cinq ou six BONS voyages, et je me retire des affaires.

Mémoires du boulevard par Albert Wolff, Paris, Librairie centrale, 1866, p. 212-214. L'expression aurait-elle son correspondant en allemand ? Journaliste et vaudevilliste colonais d'origine, Wolff (1835-1891) se fera naturaliser français après le conflit franco-prussien de 1870.

19. ACCOUFFLER (S'), VERBE PRONOM.

L'étude de ce verbe mériterait d'être largement reprise, l'art. du TLF, t. I, p. 434b, laissant quelque peu à désirer. Il s'agit bien d'un régionalisme, passé dans le français familier, on hésite à dire l'argot, bien qu'Alfred Delvau, *Dict. de la langue verte*, Paris, Dentu, 1866² (et 1883), p. 5a, soit de l'opinion suivante :

ACCOUFFLER (S'). S'accroupir, s'asseoir sur les talons, – dans l'argot du peuple, qui a emprunté ce mot aux patois du Centre, où l'on appelle *couffles* des balles de coton, sièges improvisés.
On dit aussi *s'accrouer*.

Les deux verbes identifiés par Delvau postulent une étymologie différente. *S'accrouer* n'est pas cité ni repris dans le TLF. Quant à l'étymologie proposée par Delvau, elle fait sémantiquement difficulté, *s'accroupir* n'étant pas être installé sur un siège improvisé. Sur *couffle*, voir le TLF, s.v. COUFFE, t.6, 1978, p. 297b, qui localise d'ailleurs ce régionalisme en Provence et dans les ports méditerranéens. On croira davantage au rapprochement avec *accouper* (TLF, t. I, p. 445b-446b) et ses dérivés *accouvé*, *accouvi*, *accouviller*, *accouvillonné* (id., p. 446). La présence de « ACCOUFLÉ Accroupi » dans le *Patois du Bocage normand* de René Morley [pseudonyme de François-Marie Delaunay], *Réédition du lexique de 1912* par son fils René, Brissac, 2001, est un indice supplémentaire d'une attestation normande. Mais il est intéressant, à propos du dialecte de Tinchebray, celui du lexicographe, d'observer (p. 9) que « Cette région ouest de l'Orne, éloignée de la Normandie maritime, a donc sa propre personnalité, et certainement son propre patois qui se rapproche peut-être déjà de la Mayenne ou du Maine voisins ». Une origine „centrale“ est d'autant plus probable que

dans ses enquêtes de la fin du XX^e s. sur *Le parler de Normandie*, Paris, 2008, p. 13a, René Lepelley ne mentionne pas *s'accouffler*, mais seulement *S'accouver* dans le sens de *s'accroupir*, employé en Haute-Normandie et dans l'Orne, et simplement connu dans le Calvados et la Manche. Michèle Schortz, *Le parler de Senneville-sur-Fécamp*, Upsal, 1998, p. 169, n'offre pareillement qu'*accouvé* dans ce dialecte cauchois.

Cependant, il est douteux que ce régionalisme soit passé dans le français familier par l'intermédiaire de l'argot du peuple, et on ne découvre rien d'argotique dans les deux citations littéraires de Mirbeau (1900) et de Péguy (1910) offertes par le TLF. Il en va de même pour une citation que j'en peux faire dans la traduction française de la deuxième strophe d'un triolet intitulé FLAMBUSCADO=FLAMBÉE, composé en languedocien par le directeur du *Gril*, G[abriel] Visner, anagramme de Sirven, *Lé Ramel Païsan del parla moundi. Cants caousits am' un ajustou d'ensach é disputo dé traducciou francéso [...]*, Toulouse (Lé Gril)-Paris (Alb. Savine), 1892, p. xix.

Penden que l'foc ben nous téné estampèl,
Sul biel banquet ount s'es accourroucado,
Dits la ménino un counté sans parèl !

Ce que le poète traduit lui même :

Pendant que le feu vient nous tenir compagnie, sur le vieux banc où elle s'est accoufflée,
l'aïeule dit un conte sans pareil.

Ceci nous porte vers les dialectes méridionaux, et la forme *accourroucado* de Visner se retrouve lexicographiée plus tard par Simin Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes (Bassin aquitain)*, Paris, CNRS, 1961, 1974², 1980³, rééd. 1991, p.11c, s.v. *acoucoulà*, « Abriter, protéger à la façon de la poule abritant ses poussins ; *acoucoulà-s*, s'accroupir, se blottir », et p.13a, s.v. *acourì-s*, *-choà-s*, *acouruhoà-s*, « Se dit des enfants se pressant sur le cœur de la mère ou de toute autre personne ; des poulets qui veulent se mettre sous les ailes de la poule ». Voir aussi *acourà*, p.12c, à rapprocher du *s'accrouer* de Delvau. Voir aussi dans le *Supplément à la première édition*, Paris, CNRS, 1974, p. [7]a, *accourroucat*, *-ade* (Lav.), adj. – Peletonné. Id. dans le *Supplément à la deuxième édition*, 1980, p. [7]c. Le sens de *peletonnée*, synonyme d'*accoufflée*, convient parfaitement. Le rapport avec la couvaison des poussins est aussi approché par Frédéric Mistral dans son *Tresor dóu Felibrige*, t. I, 1878, p. 27c, s.v. *ACOUROUCA*, cf. *ib.*, p. 25b *ACOUGA* (s'), *s'ACOUFLA*, et p. 28c *ACOUVASSA*.

20. ACCU, SUBST. MASC.

S.v. le TLF, t.I, p. 465b, renvoie à ACCUMULATEUR, p. 475b, **II.-A-ÉLECT.**, *accumulateur* et « par abrég. *accu*, des *accus* ». Dans l'Historique du mot, p. 476b, aucune précision concernant *accu* n'est fournie. D'après Kjellman en 1920, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p.31, c'est un « terme moderne » dans l' « argot des ouvriers d'usines ». Il est aujourd'hui usuel au sens technique, sans connotation argotique. Il a pris un sens métaphorique dans l'expression familière *recharger ses accus* voulant dire *faire son plein d'énergie*.

21. ACHALER, VERBE TRANS.

Rectification. Le verbe ainsi que l'adj. qui lui correspond, ACHALANT, sont présentés par le TLF, t.I, p. 506a, exclusivement comme des canadianismes. Le verbe fait cependant l'objet de la « **Rem.** Attesté d'autre part ds <Jacques-Marie> Rougé <1873-1956>, (*Le Folklore de la Touraine*, 1943) », [la 1^e éd., Tours, 1931, p. 265, traduit « *Achaler* – fatiguer, ennuyer » ; 2^e éd. 1943, p. 215b, id. Reprod. du glossaire dans le même, *Petit dictionnaire du parler de Touraine*, Chambray-lès-Tours, éd. C.L.D., 1991, p.8a]. Dans la rubrique **HIST.**, le terme est dit « issu des dial. gallo-rom[ans] de l'ouest (Anjou *achaler* ». Le romancier René Bazin (Angers 1853-1932) use du mot comme d'un régionalisme dans deux de ses œuvres.

Les deux seules attestations d'*achaler* au sens d'importuner se rencontrent dans les dialogues d'un curé d'Anjou avec l'un de ses paroissiens et de deux paysannes vendéennes : «Oui <,> monsieur le curé[;] vous connaissez donc les secrets des taupiers ? – Je sais tout, et je vois tout, même que tu as l'air achalé. Est-ce le chaud qui te fatigue, ou le métier qui ne va pas ? – Non, monsieur le curé, ni le chaud ni la taupe. Vous voyez, le bissac est plein. – Tu as quelque chose tout de même qui te tourmente ? (M[a] T[ante] G[iron], Paris, 1886, p.] 50) ; «Vous êtes comme moi, lui disait la voisine de la Faverie [à la mère Gelineau, une fermière vendéenne]: les petits qui nous restent ne remplacent pas les grands qui sont partis (à la guerre), et même ils nous achalent encore plus que d'habitude. <Ce qui voulait dire que les mères qui souffrent à cause des grands n'ont pas toujours assez de patience envers les derniers-nés.>» (R[écits du] T[emps de la] G[uerre], Paris, 1915, p.] 121 <"La Litanie", datée du 14 février 1915>).

Relevés d'après Jean-Paul Chauveau, d'Angers, « Caractérisation des régionalismes d'un écrivain », dans les *Mélanges de dialectologie d'oïl à la mémoire de Robert Loriot*, Fontaine-lès-Dijon, 1983, p. 6. Les citations ont été vérifiées, au besoin complétées, par mes soins.

22. ACHAR, SUBST. MASC.

Observation. Le TLF, s.v. ACHARNEMENT, t.I, p. 51a, point C, citation 11, répute la forme apocopée appartenir à l'argot du peuple. Elle a sans doute peu vécu en dehors de la locution adverbiale *d'achar*, telle qu'elle est représentée dans l'exemple 12 des *Vrais mystères de Paris* attribués à François Vidocq (1844), voire dans l'exemple 13, d'Aristide Bruant (1901). Telle citation de Bruant (1851-1925), *Dictionnaire français-argot*, Paris, 1901, p. 8a, semble forgée pour l'occasion afin d'exemplifier à toute force : « I ne voulait pas l'lâcher, il y mettait d'l'achar ». Quoi qu'il en soit, « **Achar**. – Acharnement » a été relevé pour la première fois tel quel dans le petit « Vocabulaire argot-français des termes les plus usités dans la langue bigorne » recueilli par François-Vincent Raspail (1794-1878) sous la rubrique « RÉFORME PÉNITENTIAIRE » dans la « 11^e lettre sur les prisons de Paris » écrite de la Force le 24 Août 1835 et parue dans *Le Réformateur. Journal quotidien des nouveaux intérêts matériels et moraux, industriels et politiques, littéraires et scientifiques publié par MM. Raspail et Kersausie*, n° 346 du dim. 20 Sept. 1835 ; voir p. [2]a. Ce vocabulaire a été repris par le franc-maçon Raspail dans ses *Réformes sociales*, Paris (Bureau des publications de M. Raspail)-Bruxelles (Office de publicité), 1872 ; voir p.320. Cf. ci-dessous, AUTO.

Sur l'apocope d'*acharnement* en *achar*, voir encore la citation que je fais de Delvau (1866²), ci-dessus, s.v. ABS. Dans le même dictionnaire, *achar* n'est pas repris pour soi seul, mais figure, p. 20b, à l'entrée AUTOR ET D'ACHAR (D'), employé « dans l'argot des faubouriens ».

23. ACHARNER, VERBE TRANS.

Minutie. La nomenclature du TLF, t.I, p. 506b, est ici prise en défaut, puisque le lemme précède ACHARNEMENT, p. 509b.

24. ACRONYME, SUBST. MASC.

Minutie. Ce nom ne bénéficie pas d'une entrée particulière, on le trouvera rangé au t.12, 1986, p.526b, à l'article –ONYME, élém. formant, sém. **B.-1**. On peut s'attendre à ce que le nom produise tel quel un adj., et les dérivés *acronymie* et *acronymique*.

25. ACTUALISME, SUBST. MASC.

Addition. Aux deux acceptions enregistrées par le TLF, t.I, p.620a, qui concernent des théories géologiques ou morales, il faut ajouter le néologisme créé par cet auteur facétieux que fut Alphonse Allais (1854-1905), dans une chronique intitulée « Evanescence et Actualisme », signée A.A., parue dans *Le Chat noir*, 5^e année, n° 237, du s. 24 Juillet 1886, p. [741]a.

Il est peintre et actualiste.

Surtout, n'allez pas vous méprendre sur ce mot actualiste. N'en tirez pas cette explication que mon nouvel ami peint les feux de cheminée d'hier et le scandale de la Sorbonne ce matin.

Non, l'actualisme, c'est ...

Procédons par comparaison, si vous voulez bien.

L'actualisme est au modernisme ce que la pointe d'aiguille est au plus grossier boulon.

Là ! [...]

Parce que, j'ai oublié de vous le dire, l'évanescence et l'actualisme sont deux doctrines sœurs.

26. ACUTESSE, SUBST. FÉM.

Datation et rectification. Le TLF, t.I, p. 629a, donne le mot apparu dans *Eugénie Grandet* d'Honoré de Balzac en 1834. L'apparition est à reculer en 1833 puisque la première partie d'*Eugénie* parut dans l'*Europe littéraire* [Nouvelle série], t. I^{er}, 1^e année, 11^e livraison, 19 Septembre 1833. Le passage dans la préoriginale est p. 244b. Le mot *acutesse* y est italiqué.

Le TLF emprunte au *Larousse du XX^e siècle*, t.I, 1928, p.56c, la définition d'ACUTESSE au sens propre. Pour le sens figuré, le Larousse fournit un exemple tiré de Balzac, non localisé dans son œuvre : *L'ACUTESSE que le soupçon donne aux yeux de tout le monde*. Il est d'autre part inadmissible que le TLF, s.v., rubrique ÉTYMOL. ET HIST., avance comme appartenant au *Lar. 20^e s.v.*, un exemple tiré d'une œuvre non identifiée de Charles Nodier (1780-1844) : « La pétulance chevaleresque, la fougue de mœurs et l'*acutesse* de mots de l'Italien Mercutis ». Une confusion de fiches par le rédacteur de la notice en est la cause, puisque la citation figure s.v. ACUTESSE dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e s.*, t. I, 1866, p. 85c, tout en étant que *Mercutio* est dans le TLF devenu *Mercutis*. Il est plus fécond de remarquer que le *Larousse du XIX^e s.* ajoute deux citations, la dernière tronquée par le *Lar. du XX^e s.*, qui prouvent que Balzac s'était affectionné de cet italianisme : *La lente action du sirocco de l'atmosphère provinciale détend les plus fiers courage, relâche les fibres, et désarme les passions de leur ACUTESSE* (Balz.) [*Eugénie Grandet.*] *Son regard perdit de sa gaieté, et prit l'ACUTESSE que le soupçon donne aux yeux de tout le monde.* (Balz.)

27. ADMONESTIVEMENT, ADV.

Addition.

Le parc est toute la splendeur de Bruxelles. Ce parc est un petit quinconce qui ferait bonne figure dans notre jardin du Luxembourg ; mais il a pour ornemens trois palais, le palais du Roi, celui du prince d'Orange et le palais des députés, admonestivement placé vis-à-vis celui du Roi.

Émile Cabanon, « VOYAGES, Bruxelles, Fêtes de septembre », dans *L'Europe littéraire*, [Nouvelle série], t. 1^{er}, 1^e année, 17^e livraison, 10 Oct. 1833, p. 368b. Le mot, qui manque au TLF, est à rapprocher de l'adj. ADMONITIF, IVE, et du verbe trans. ADMONESTER.

28. ADO, SUBST. MASC. ET FÉM.

Addition. Forme apocopée d'ADOLESCENT(E). Cette abréviation familière s'est vulgarisée dans les années 1980 à partir de la presse, notamment féminine. *Le Petit Larousse illustré 1992* (a.i. Mai 1991), p. 39b, l'enregistre sous ADOLESCENT, « Abrév. (fam.) : *ado* ». Dans l'éd. pour l'an 2000 (d.l. Juillet 1999), p. 40b, il bénéficie en plus d'une entrée particulière s.v. ADO.

29. ADRESSE², SUBST. FÉM.

Datation. Ce régionalisme est de l'aire angevine. À l'exemple cité de René Bazin (Angers 1853-1932), de 1907, ajouter du même deux exemples antérieurs. Le premier est puisé dans *Madame Corentine*, Paris, 1893, p. 99-100, et on notera que l'auteur use du mot dans un roman dont l'action se passe en Bretagne.

Des groupes de pèlerins débouchaient sur la route, de tous les sentiers qui tordent autour des champs leurs deux murs en pierres sèches, ou des adresses invisibles tracées parmi les landes.

Autre ex. dans *En Province*, 1896, chap. XI, "Portraits de femmes", p. 143.

Dernièrement, [...] madame [la comtesse] de Mongrilleux [, baronne de Saint-Haut, douairière,] faisait sa tournée habituelle du dimanche, dans les fermes. Elle passe, ce jour-là, de l'une à l'autre [...]. Elle arriva, par les « adresses », par les chemins bordés de feuillages qui pendaient à cause de la chaleur, et de fleurs de ronces qui tombaient de lassitude, jusqu'à la grande métairie de la Renaudière.

Exemples repérés à partir de la contribution de Jean-Paul Chauveau, p. 7, citée ci-dessus s.v. ACHALER.

30. AÉROTHÉRAPIE, SUBST. FÉM.

Datation. Première attestation en 1865 d'après le TLF, t.I, p. 801b. L'inventeur de cette technique médicale en a exposé les résultats dans un opuscule intitulé *Aérothérapie — Application artificielle de l'air des montagnes au traitement curatif des maladies chroniques* par D[enis] Jourdanet, *Docteur en médecine des Facultés de Paris et de Mexico*, Paris, J.-B. Baillière et fils, Libraires de l'Académie impériale de médecine, 1863 (la Préface est datée, p. 6, de « Paris, avril 1863 »). Le journaliste X. Feyrnet sous la rubrique « Courrier de Paris » en a rendu compte dans *L'Illustration, journal universel*, vol. XLI, 21^e année, n° 1061, s. 27 Juin 1863, p. 403a, en ces termes :

Aérothérapie est un mot tout neuf, mais il y a dessous une idée vieille comme les rues. [...] Eh bien ! le docteur Jourdanet vient de mettre l'air des montagnes à la portée de tout le monde : on pourra désormais le respirer à domicile, et s'en régaler à pleins poumons sans quitter ses travaux et ses affaires ! [...] M. Jourdanet, à l'aide d'un appareil ingénieux, fera de l'air des montagnes avec l'air des villes : avec l'air de votre salon, l'air de votre boutique, l'air de votre bureau, l'air de la loge de votre portier : n'est-ce pas admirable ? C'est une question de raréfaction, voilà tout.

31. AÉROTHÉRAPIQUE, ADJ. ÉPICÈNE

Addition. N'est pas au TLF, alors qu'il figure s.v. au *Larousse du XX^e siècle*, t.I, 1928, p. 75c, avec l'exemple « Appareil AÉROTHÉRAPIQUE ». Le D^r Jourdanet, sur *aérothérapie*, a fait l'adj. *aérothérapique*. Cf. l'opuscule mentionné à l'art. précédent, *passim*, et par ex. aux p. 62 (« mes moyens aérothérapiques »), 66 (« cinq séances aérothérapiques »), 72 (« aux pratiques aérothérapiques »).

32. AÉROTHERME, ADJ. ÉPICÈNE

Observation. L'acception **1**. *Adj.* et *subst.* définie au TLF, t. I, p. 801b, paraît, dans l'ex. 1. (1890), devoir être limitée à l'adj. P. 802a, on note que le mot est défini par Maurice La Châtre, s.v. au t. I de son *Nouveau dictionnaire universel. Panthéon littéraire et encyclopédie illustrée*, Paris, s.d. [1865], p. 114c. La citation du TLF s'arrête à "sans altération de produit" (corriger en produits), mais La Châtre continue : *C'est au grammairien <Pierre-Alexandre> Lemare <1766-1835> qu'est due l'invention des fours aérothermes qui ont été essayés avec succès dans la manutention de guerre*. Antérieurement à la présence du mot dans Lachâtre, je l'ai repéré dans les *Observations sur l'application de la mécanique*

à la boulangerie, et description d'un nouveau pétrisseur inventé par M. <A.> Boland, rue et île Saint-Louis, 62, lu par l'inventeur dans la séance de la Société du 9 Juin 1847, et publiée dans le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 46^e année, 1847, p. 693-700.

C'est cette ingénieuse machine [le pétrisseur inventé par le boulanger parisien Fontaine, cf. le *Bulletin*, 39^e année, 1840, p.28], remarquable par sa simplicité, que les frères *Mouchot*, fondateurs de l'intéressante boulangerie aérotherme de Montrouge, ont mise exclusivement en pratique dans leur établissement en y substituant, peut-être à tort, aux barres de bois qu'avait imaginées *Fontaine*, des dents de fer fixées à demeure et perpendiculairement à la paroi supérieure du pétrin. (P. 697).

33. AESTHÉSIE, SUBST. FÉM.

Addition.

Les diverses espèces de sensibilités (aesthésie, algésie, odynie, pallesthésie, thermesthésie, sensibilité d'activité musculaire et même le sens du goût) peuvent être *altérées indépendamment les unes des autres*. (P. 36). « Échelle aesthésiométrique ». [Comprend] Niveau d'aesthésie normale. Hyperesthésie. Hypesthésie. Anesthésie. (P. 26).

Recherches sur les troubles de la sensibilité dans la contracture idiopathique des extrémités par le D^r Anatole Manouvriez (de Valenciennes), lauréat de l'Académie et de la Faculté de médecine de Paris. – Mémoire couronné par la Société médicale du Nord. – Avec échelle aesthésiométrique. Paris, V. Adrien Delahaye & C^{ie}, libraire-éditeur, place de l'École de médecine, 1877 (d.l. 1876). Extrait du *Bulletin médical du Nord*, Août et Septembre 1876.

Aesthésie, non plus qu'*esthésie* en tant que subst. ne se trouvent dans le TLF. Y figurent, en revanche –ESTHÉSIE, élément suff. & ESTHÉSIO–, élément préf., t. 8, 1980, p. 181a.

34. AESTHÉSIOMÉTRIQUE, ADJ. ÉPICÈNE

Addition. Voir à l'art. précédent. Le TLF enregistre seulement, t. I, p. 802b, *aesthésiomètre*, ainsi qu'*esthésiomètre*, s.v. ESTHÉSIO–, élément préf., t. 8, 1980, p. 181a.

35. AGÉNÉSIE, SUBST. FÉM.

Observation. En terme de pathologie, ajouter l'emploi du mot au sens d'absence de désir sexuel chez la femme ou d'inappétence psychique, relevé p.33 dans la thèse de Pauchet (1896) signalée ci-dessus à l'article ABDOMINO-VAGINAL.

Les fonctions génitales ne sont qu'exceptionnellement modifiées à la suite de la castration. La grande majorité des opérées ont repris leurs rapports sexuels comme par le passé. Quelques-unes d'entre elles, pourtant, se plaignent d'agénésie. Par contre, d'autres ont de l'hyperexcitabilité sexuelle.

Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t.I, Paris, 1866, p. 131d, s'élève contre cet emploi. Pour lui, *agénésie* « N'est pas syn. d'*anaphrodisie*, qui n'exprime qu'une absence de désir vénérien, un état passager. » Le TLF, t.2, p. 110a, sém. **B.-1. Rem.** appuie cette précision. Il résulte pourtant de la partie encyclopédique de l'art. *anaphrodisie* du Larousse, t.I, p. 318c, que cette « Absence de désir », conformément à l'étymologie, n'implique que le seul désir de l'homme pour la femme, non l'inverse. L'exemple littéraire unique recensé par le TLF, t.2, p. 937a, s.v. ANAPHRODISIE (Huysmans, 1884), confirme la perspective, d'autant qu'*ibid.* la **Rem.** amène à distinguer l'*anaphrodisie*, psychique, de l'*impuissance*, physiologique, et essentiellement masculine.

36. AKRITE, SUBST. MASC.

Addition.

—Il nous faut maintenant dire quelques mots relativement à la dignité d'*akrite*. Ce n'est pas, comme on pourrait être tenté de le croire, [Basile Digénis] Akritas qui en fut revêtu le premier. Cette institution existait déjà du temps des Romains, mais sous un autre nom ; les gardiens de la frontière s'appelaient alors *militēs limitanei*.

—Digénis ne fut cependant pas un simple *miles limitaneus*, mais plutôt une sorte de seigneur à demi indépendant, comme l'était en France le *marquis*, en Allemagne le *markgraf*, en Géorgie l'*arnaour*, en Perse le *pehlewān*, en Arménie le *marzban*, et chez les Tartares le *pacha*, titres dont l'équivalent grec est AKRITAS, ou GARDIEN DES FRONTIÈRES.

Les exploits de Digénis Akritas, épopée byzantine du dixième siècle publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trézibonde par C[onstantin N.] Sathas et É[mile] Legrand, Paris, Maisonneuve, 1875, p. CXLIX. Coll. de Monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique. N°6. Nouvelle série.

37. AKRITIQUE, ADJ. ÉPICÈNE

Addition.

Ce fut de cette copie [du ms de la Bibl. publique de Trébizonde], faite avec une exactitude poussée jusqu'au scrupule [par Pierre Michaëlidis], que se servit M. Sathas pour écrire sur Basile Digénis une notice, où il démontra l'analogie frappante du poème avec certaines chansons grecques (particulièrement celles de Chypre et des bords du Pont-Euxin), qu'il partagea dès lors en deux grands cycles, le cycle *akritique* et le cycle *apélatique*. (P. XIX). Mais, si les chansons éphémères par cela seul qu'elles étaient satiriques, se propageaient avec une si étonnante promptitude, nous ne devons pas trouver surprenant que le grand cycle akritique ait étendu ses immenses rayons sur toute la Grèce et ait survécu à tant de tempêtes et de bouleversements. (P. CXXXVIII-CXXXIX). Une comparaison minutieuse du cycle akritique avec les chansons de geste relatives à Guillaume au Court-Nez démontrerait sans doute d'une façon plus évidente l'analogie qui existe entre ces deux productions. (P. CXLI). Digénis fut l'inventeur de la tactique militaire appelée de son nom *akritique*. (P. CXLVI).

Citations empruntées à l'ouvrage indiqué à l'art. précédent.

38. ALBIGEOIS, OISE, ADJ.

Addition. S.v. le TLF, t.2, p. 446b, sém. **A.-2.**, ex. 2 et 3, enregistre les syntagmes d'*hérésie albigeoise* et de *secte albigeoise*. Il convient d'y ajouter ceux de *croisade albigeoise* et de *guerre albigeoise*. Cf. l'article de Paul Meyer, « Recherches sur les auteurs de la croisade albigeoise » (Guillaume de Tudèle et son continuateur anonyme), dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6^e série, t.I, 1865, p. [401]-422.

39. [ALBIGOT ?], ALBIGOT(T)E, ADJ.

Addition. Dans l'historique du mot ALBIGEOIS, à côté des formes relevées par le TLF, t.2, p. 446b-447a, *aubijois*, *aubigois*, *abeiois*, voire *albegois* (rubrique PRONONC. ET ORTH., p. 446b), il y a lieu d'enregistrer l'adj. *albigot*, attesté au féminin dans la *Chronique* de Guyton de Melleville citée, (d'après la copie du ms de la Bibliothèque de Grenoble, due à Champollion-Figeac et conservée dans celle de Cahors), par J. Malinowski, « Dormunda, dame quercynoise, poète du XIII^e siècle. Étude littéraire », *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t.6^e, 1880, p.8, n.

Voici les propres paroles de la chronique de Sire Guyton de Melleville :

« Un grand nombre de chansons furent faites sur les plus importantes occurrences et factions de la guerre albigote. »

Encore un autre passage folio 325.

« Les Bardes se mêlaient seulement de l'histoire, qu'ils mettaient en belles odes, encore s'en trouve (quelques-unes) sur la guerre Albigote en chansons, en langage et caractères du temps, qui est environ quatre cens ans d'ici. »

Dans sa « Note additionnelle n°2 », Malinowski cite encore, p. 19, un passage emprunté au chap. V de la *Chronique*, f. 29 :

« Et sur la marge ces mots :
» Et en troisième partie de ce Traité, page 126, y en ha une [une chanson] de l'an 1212 ou environ faite sur la guerre Albigote. »

40. ALEUROMÈTRE, SUBST. MASC., SOUS LA VEDETTE ALEURO-, ÉLÉMENT PRÉF.

Le TLF donne le mot mentionné en 1865. L'attestation du mot comme l'invention de l'appareil, remonte à 1844. *Notice sur l'aleuromètre, instrument destiné à faire connaître les propriétés panifiables de la farine de froment par M. <A.>Boland, ancien boulanger à Paris, Membre de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. La construction de l'Aleuromètre a été exclusivement confiée par l'auteur à M. Léaudey, rue de Fourcy, 8, à Paris. NOTA. Cette Notice est toujours jointe à l'Instrument.* [Paris], 1853, Imprimerie de J.-B. Gros, rue des Noyers, 74. À la fin de la brochure, p. 8, figure le « Rapport du Jury central sur les produits de l'Industrie française en 1844 ». On y lit que

M. Boland [...] présente à l'exposition de 1844 un appareil qu'il nomme *Aleuromètre*, et qui sert à apprécier les propriétés panifiables de la farine de froment. [...]
Le jury central est loin de considérer l'Aleuromètre comme étant un instrument de précision, mais il pense que cet instrument présente déjà assez d'exactitude pour remplir le but utile que s'est proposé M. Boland [...].

41. ALIGNÉE, SUBST. FÉM.

Datation et rectification. S.v. le TLF, t.2, p. 520a, qualifie le mot de *Rare*. Le seul exemple littéraire fourni est de Le Breton, 1953. En voici un antérieur de vingt ans emprunté à Jean Giono, *Passage du vent* * *Jean le Bleu*, Paris, Grasset, 1932, p. [7]-8.

De là, par beau temps, on voyait l'immobile pâleur des fermes fardées de chaux et le lent agenouillement des paysans gras dans l'alignée des serres à primeurs.

Contrairement à l'affirmation de la **Rem. 2.**, le mot n'est pas attesté dans Littré; il l'est en revanche aussi dans le *Larousse du XX^e siècle*, t.I, 1928, p.144a, pourvu de l'ex. *Une ALIGNÉE d'arbres*, partiellement repris par Quillet.

42. ALIMENT, SUBST. MASC.

Addition et observation. L'article du TLF, t.2, p. 521, néglige ici les syntagmes associés, *aliments gazeux, liquides, solides*, ainsi que les divisions physiologiques telles qu'elles sont indiquées, p. ex., dans le *Larousse du XX^e siècle*, t.I, 1928, p. 144b, *aliments plastiques, dynamogènes, minéraux* et *d'épargne*. Cette dernière catégorie qu'on y peut relever, p. ex., à l'art. GUARANA, t.3, 1930, p. 897a, «On doit le considérer surtout comme *aliment d'épargne*», se trouve scientifiquement bousculée dès l'art. ÉPARGNE, *ivi*, p. 206c, puisque « Les expériences physiologiques n'autorisent plus à accepter la notion d'*aliments d'épargne*, naguère très en faveur. »

L'analyse lexicologique du TLF apparaît sur ce terrain d'autant plus faible et moins fiable qu'elle est éclatée. Ainsi des *aliments liquides*. LIQUIDE¹, adj., t.10, p. 1258b, **I.-A-2.**, analogiquement « Qui est de faible consistance » passe « [En parlant d'un aliment] » pour avoir le « Même sens », alors que l'opposition de l'état de la matière, *liquide* vs *solide*, conduirait simplement à dire *Qui se boit*, cf. s.v. SOLIDE, t.15, p. 626a, **I.-B.**—« [En parlant d'un aliment ; p. oppos. À liquide] Qui se mange ». *Aliments minéraux* n'est pas repris s.v. MINÉRAL, t.11, p. 843b, où figure cependant *Nutrition, solution minérale. Aliments d'épargne* inconnu s.v. ALIMENT l'est autant sous ÉPARGNE. *Aliments dynamogènes* a d'autant moins de chance d'être enregistré que *dynamogène* est à peine signalé comme Synon. de DYNAMOGÉNIQUE, t.7, p. 572b, et malencontreusement oublié dans l'Index des t. I à VIII, *ivi*, p. 1340b. *Rari nantes*, les *Aliments plastiques* figurent s.v. PLASTIQUE, t.13, p. 523b, **I.-C.**—, mais la définition (a° 1959) qui précède une citation de Jules Verne, 1868, fâcheusement tronquée jusqu'à en être amphigourique, ne tient aucun compte des catégorisations physiologiques en vigueur au XIX^e s., suivant les Dumas et Liebig, cf. Littré, s.v. PLASTIQUE, t.3, p. 1155b, **2°**.

43. ALLOC, SUBST. FÉM.

Addition. Apocope d'ALLOCATION, notée par Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p.34.

alloc < allocation (aux femmes et parents des mobilisés) [argot militaire et terme populaire] ; mot moderne.

Actuellement, s'entend au pluriel dans les milieux populaires pour abrégé *allocations familiales*. —À ajouter au TLF, t.2, p. 572b, respectivement aux points **4.**— *Spéc.*, pendant la guerre, et **3.** *LÉGISL. SOC.*

44. ALLOTHÉRIE, SUBST. FÉM.

Addition. Vocabulaire de la neuropsychiatrie : « allothérie auditive ou perceptions auditives du côté opposé à leur émission. » Voir ci-dessous l'art. ASPHALGIE. Le mot date de 1896. Il manque au TLF. Sa construction est correcte à partir du grec.

45. ALPA, SUBST. MASC.

Addition. Forme apocopée d'*alpaga*, non enregistrée s.v. au TLF, t.2, p.611b-612a, relevée par Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 12, « *alpa* < alpaga faisant partie de la terminologie des commis des magasins » de vêtements.

46. AMATEUSE, SUBST. FÉM.

Observation. À l'intéressante discussion du féminin du mot AMATEUR, tant de l'adj. que du subst. (TLF, t.2, p. 680b-681a, **Rem. 2. Gramm.** et **ÉTYMOL. ET HIST. II.-**), verser cette question, d'où le persiflage n'est pas absent à l'ère de *La Garçonne* de Victor Margueritte (1922) :

Chusène est chasseresse et sculptrice, ou sculpteuse :
Dit-on une amatrice ou bien une amateuse ?
N'importe. Donc Chusène exerce sans déchoir,
Noble Dame qu'elle est, la meute et l'ébauchoir ;

Les quarante Bergères. Portraits satiriques en vers inédits par Robert de Montesquiou. Paris, Librairie de France, 110, boulevard Saint-Germain, 1925 [a.i. du 30 Nov.], p. 30. L'ouvrage, qui est à clefs, est posthume, Robert de Montesquiou-Fezensac né à Paris en 1855, étant mort à Menton le 11 Déc. 1921.

47. AMÉRICAIN, SUBST. MASC.

Observation. Dans le « Vocabulaire argot-français des termes les plus usités dans la langue bigorne » recueilli par Fr.-V. Raspail en 1835 (réf. ci-dessus, s.v. ACHAR), on trouve, p. [2]a :

Américain. — Celui qui dans le *charriage* joue l'étranger. *Charrieur.* — Homme qui trompe les passans (*les pantres*) et les amène dans un piège, en feignant une conversation avec un camarade qui fait le niais, l'étranger et se nomme l'Américain.

Et déjà p. [1]c, repris dans les *Réformes sociales* (1872), p. 316 :

CHARRIEUR ou CHARRIDA. Voleur par compéage et par mystification. Les charrieurs sont deux fripons de profession unis ensemble, calculant sur la bonhomie d'un troisième fripon qui n'en fait pas profession ouverte. L'un des deux voleurs se nomme l'*Américain* et l'autre le *jardinier*.

Raspail joint anecdotiquement « un exemple de ce *truc* ». La technique est déjà décrite par Fr. Vidocq (1775-1857) dans le chap. VI, "La fête de la mère *Sans-Refus*", du t. III des *Vrais mystères de Paris*, 1844, p. 299-301, lorsque le vieux Cadet-Filoux expose en long les différents genres de vol qu'exercent les *grinches*, les voleurs, desquels le *charriage*.

Cependant, ces procédés de voleurs évoluent, s'adaptent, se modernisent, et Gustave Macé (1835-1904), l'ancien chef du Service de la Sûreté, prématurément à la retraite, dans le chap. VII de son livre sur *La Police parisienne. Un joli monde*, Paris, Charpentier, 1887 (Préface de « Champigny, novembre 1886 »), p. 211-222, expose plusieurs « Vols dits à l'Américaine » (c'est le titre du chapitre).

Le vrai vol à l'américaine n'est pas aussi facile à opérer qu'on semblerait le croire. Involontairement, on le confond avec ceux faits au « charriage » et à l'« enfouissement », vols faciles, bêtes, s'opérant à l'aide d'appâts grossiers, assaisonnés de boniments n'ayant ni queue ni tête et où l'intérêt plus ou moins calculé, tient la première place.

Les vols « au charriage » ou plutôt « à la mystification », presque tous commis au préjudice des émigrants en passage à Paris, nécessitent le concours de trois compères.

Le premier remplit le rôle de « leueur », de « jardinier », c'est le « charrieur ». Sa mission consiste à trouver le « pigeon » pourvu d'argent et qu'il croit bon à dévaliser. Il le *lève* et le *jardine*.

Le second joue le personnage d'un voyageur étranger, il est, selon la circonstance, Américain, Espagnol, Allemand. Il doit avoir l'air prévenant, les manières engageantes et son costume de voyage est complété d'une sacoche et d'un lorgnette pendues en bandoulière.

Le troisième ne parle pas et agit. C'est l'*utilité*. (P. 213-214).

Macé ensuite s'étend sur le vrai vol à l'américaine. Le TLF, t. 2, p. 745b, **III.-B.-2.**, connaît, empruntée à Jean La Rue, *Dict. d'argot et des principales locutions populaires*, 1894, l'expression argotique de *Vol à l'américaine* ou *charriage à l'américaine* (ou « vol à la mystification ») et on voit que la confusion involontaire que dénonce Macé se retrouve chez l'argotographe. D'ailleurs, la description du charriage par Macé, (limitée dans le TLF, t.5, 1977, p. 576b, s.v. CHARRIEUR, sém. **C.-1.**, à la citation d'un fragment du 4^e §), coïncide en partie seulement avec celles des Raspail et Vidocq. Le TLF considère justement *charrieur* comme *vx* ainsi que, p. 574b, sém. **D.**, *charriage*. Le TLF néglige d'enregistrer *charrida*, synonyme de *charrieur* pour Raspail. Le TLF ne reprend pas *in loco* le nom de *jardinier* en son sens analogique. L'acception particulière de *leueur* (Macé) n'est pas considérée non plus s.v., t.10, 1983, p. 1135b, sém. **B.-Arg. et pop.**, où n'est saisi d'après Larchey (1858) que le sens de séducteur,

et d'après Bruant (1901) celui de „Voleur aux étalages”. Ignorés aussi, s.v., t. 10, p. 657b, le sens argotique de *jardiner*, et p. 1132b, le sens argotique de *lever*, à rapprocher toutefois des sens érotiques analogiques, entre le familier et l'argotique, repris au vocabulaire de la chasse (**I.-C.-2.**).

48. AMÉRICAIN, ADJ. ET SUBST. MASC.

Addition d'un belgicisme. Ajouter au TLF, t.2, p. 745a, sém. **C. Emplois techn.** **2. ART CULIN.**, qu'en Wallonie et à Bruxelles, le *filet américain*, ou par ellipse l'*américain*, correspond à ce qu'est en France le *steak tartare* ou le *tartare*. Cf. s.v. TARTARE, le TLF, t.15, 1992, p. 1395b, **II.** où figure l'attestation suivante, *Épater les « Ricains » adeptes du tartare* (*Le Monde loisirs*, 17 mars 1984, p. XVII). Le détail de l'attestation invoquée mérite d'être produit. Le gastronome La Reynière consacre en fait sa chronique du *Monde* à « Parigi. Les restaurants italiens à l'assaut de la capitale ».

On avait eu, il y a une dizaine d'années, une première alerte : au fin fond de Vaugirard, dans un bistrot misérabiliste rebaptisé *le Grand Venise*, des additions stupéfiantes autant que le battage fait autour. Le seul nom de Venise n'est-il pas une attraction ? C'est de lui aussi que nous est venu le *carpaccio*, inventé après la guerre (aucun ouvrage de cuisine italienne n'en parle, et on le comprend !) par un restaurant de là-bas pour épater les « ricains » adeptes du tartare. La viande de bœuf coupée mince et marinée prend les tons du peintre vénitien Carpaccio. Mais de là à en faire, si j'ose dire, un plat ! (*Le Monde. Loisirs*, s. 17 Mars 1984, p. XVII e-f).

49. AMPHI, SUBST. MASC.

Datation. Apocope d'*amphithéâtre*, salle de cours en gradins, TLF, t.2, p. 868a, s.v. AMPHITHÉÂTRE, **A.-3.b**, “abrév. fam.”. Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 8, note que l'abréviation « a dû être vers 1880 d'un emploi général dans le monde scolaire ». Toujours vivant.

50. ANA-PATHO, SUBST. FÉM.

Addition. La double apocope du syntagme *anatomie pathologique* dans l'argot des étudiants de médecine a été relevée par Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 13 et 34, qui précise « Terme moderne ». À ajouter à la **Rem.** du TLF, t.2, p.949a, s.v. ANATOMIE, sém. **B.**

51. ANCE, SUBST. MASC.

Addition. Apocope d'*ancien* dans l'argot de l'École polytechnique et de l'École de Saint-Cyr. Relevé comme existant à partir des années 1880, par Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 34. À ajouter au TLF, t.2, s.v. ANCIEN, p. 958a, **II. -A.-2.** *Ancien de Polytechnique*, exemple n° 14 (Gracq, 1951).

52. ANGLAIS, -AISE, ADJ.

Addition. Aux syntagmes enregistrés dans le TLF, t.3, p. 11b-12, ajouter *aiguille anglaise* (synonyme d'*épingle anglaise* ?), *cirage anglais*, *rasoir anglais*, potentiels dans ce témoignage drolatique sur l'anglomanie persistante des Français vers 1850, qui se chantait sur l'Air de *Madame Favart*.

Oui, je le sais, notre patrie
Est atteinte, depuis longtemps,
D'une effrayante anglomanie ;
Le mal augmente tous les ans.
Et, pour obtenir, sans partage,
Renommée, honneurs et succès,
Qu'on soit cheval, homme ou cirage,
En France, on l'sait, faut être Anglais.
Rasoir, aiguille, homme ou cirage,
Pour réussir, soyez Anglais.

Les Pavés sur le pavé. Revue-vaudeville en un acte par MM. de Leuven, Brunswick et Arthur de Beauplan, Représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 2 septembre 1850, Poissy, Typographie Arbieu, s.d., p. 4 (sc. II). Les auteurs associés sont Adolphe de Leuven, nom de plume d'Adolphe, comte de Ribbing (1800-1884), Léon Lévy dit Lhérie, connu sous le nom de plume de Brunswick (1805-1859), et Arthur [Rousseau] de Beauplan (1823-1890).

53. [ANNEXIEL], - ELLE, ADJ.

Addition. Terme d'anatomie et de chirurgie gynécologiques. Relatif aux annexes de l'utérus. Absent du TLF. Attesté dans Victor Pauchet, thèse de la Fac. de médecine de Paris citée ci-dessus s.v. ABDOMINO-VAGINAL.

Les légères lésions annexielles ne déterminent des douleurs persistantes que chez les névropathes . (P.[11]). La castration totale abdominale qui permet de compléter la castration

annexielle par l'extirpation abdominale de l'utérus. (P. 12). Le doigt sait où se diriger [dans l'hystérectomie par laparotomie], pour « trouver le joint » et décoller les adhérences annexielles. (P. 15). la castration annexielle (P. 16). la castration annexielle double. (P. 41). la castration utéro-annexielle complète. (P. 46). deux grosses masses annexielles avec plastron abdominal (Observation 159, p. 80).

54. ANNEXITE, SUBST. FÉM.

Datation. Terme de gynécologie. S.v., le TLF, t.3, p. 65a, **A.-Rem.** date la première attestation des années 1920-24. On trouve le mot à de nombreuses reprises dans la thèse de médecine de Pauchet (1896), citée à la notice précédente et ci-dessus, s.v. ABDOMINO-VAGINAL.

Les collections annexielles non suppurées, telles [*sic*] que les hématomes de la trompe ou de l'ovaire, les hydro-salpinx, s'identifient au point de vue thérapeutique avec les annexites suppurées facilement extirpables. (P.[11]-12). les cas d'annexites bilatérales (p.12) ; les cas d'annexite unilatérale (p.16) ; *petites annexites* (observation 5, p.48) ; une laparotomie pour annexite gauche (observation 17, p.50) ; A droite annexite parenchymateuse (observation 62, p.59) ; *annexite suppurée*, Annexite droite (observation 63, p.59) ; Annexite double (observation 66, p.60).

55. ANODYNIE, SUBST. FÉM.

Datation. Ce terme médical vieilli ne fait pas l'objet d'une entrée particulière, mais on le trouve dans le TLF au lemme –ODYNIE, élém. formant, t. 12, 1986, p. 414b, **A.**, Syn. d'*analgie*“, d'après le *Dictionnaire français de médecine et de biologie en quatre volumes* <d'> Alexandre Manuila, L. Manuila, M. Nicole, et al., t. 1, 1970, <p. 197b, *idem* p. 153c>. Le terme semble avoir été créé par le D^r Manouvriez en 1876.

Aussi avons-nous cru devoir *dédoubler l'analgie* en : ANALGÉSIE proprement dite, *ou perte de la sensibilité à la douleur* pour ainsi dire *physiologique*, immédiatement provoquée, et en ANODYNIE *ou abolition de la sensibilité à la douleur* pour ainsi dire *pathologique*, consécutive ou spontanée. (P. 8).

D'ailleurs, dans l'observation, la brûlure qui n'avait pas été sentie immédiatement en tant que traumatisme, l'avait été consécutivement en tant que processus pathologique, ce que nous avons exprimé en disant qu'il y avait alors analgésie sans anodynie à la brûlure. (P. 31).

Citations empruntées aux *Recherches sur les troubles de la sensibilité dans la contracture idiopathique des extrémités* par le D^r Anatole Manouvriez (1876), mentionnées ci-dessus à l'art. AESTHÉSIE. Le dédoublement proposé a été repoussé par le physiologiste Charles Richet, futur prix Nobel, dans ses *Recherches expérimentales et cliniques sur la sensibilité. Thèse pour le doctorat en médecine pré-*

sentée et soutenue le 23 janvier 1877, à 2 heures, par le D^r Charles Richet, Ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, licencié ès- Sciences. Fac. de médecine de Paris, Année 1877, n°69, Paris, A. Parent, 1877 (rééd., Masson, 1877), p. 285 :

Tout récemment Manouvriez a distingué deux formes de la sensibilité douloureuse : l'une, c'est l'*analgesie*, ou perte de la sensibilité à la douleur immédiate ou provoquée ; l'autre, c'est l'*anodynie*, ou abolition de la sensibilité à la douleur pathologique, consécutive ou spontanée. [Suit une critique de fond.]

Aussi tout en reconnaissant l'intérêt qu'il y a à ces recherches, n'établirons-nous pas de distinction physiologique entre l'anodynie et l'analgesie.

En écho, on trouve ces lignes dans la thèse de Pierre d'Heur :

Manouvriez [*sic*] (1877) a distingué deux formes de la sensibilité douloureuse ; l'une c'est l'analgesie ou perte de la douleur provoquée, l'autre, l'anodynie en [*sic* pour : ou] perte de la douleur pathologique. Il cite comme exemple les douleurs rhumatoïdes chez les hystériques analgésiques.

Pierre Dheur, *De l'état de la sensibilité chez quelques mélancoliques*, Paris, Ollier-Henry, 11 et 13 rue de l'École de médecine, 1896, p.18. Thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue le j. 26 Nov. 1896.

Sous la rubrique **Vitalité** de l'article –ODYNIE, le TLF joint cette intéressante observation : « Ainsi, le terme en –odynie peut être vivant au XIX^e s., mais tend progressivement à être remplacé par le terme en –algie au XX^e s. (*anodynie, gastrodynie, myodynie, ophtalmodynie*) [...] »

56. ANONYME, SUBST. MASC.

Datation. Proposé comme « Synon. vieilli de *anonymat* » par le TLF, t.3, p. 87a, **II.–C.** avec un ex. de V. Hugo (1823). Nous proposons un exemple sous la plume de François-Just-Marie Raynouard (1761-1836), dans le compte rendu du *Parnasse occitanien* de Rohegude, paru dans le *Journal des Sçavans*, Mai 1820, p.291, qui associe deux syntagmes, *garder l'anonyme* et *respecter l'anonyme*.

Je respecterois l'anonyme qu'il a voulu garder, si, dans le tome II de la collection que je publie sous le titre de *Choix de POÉSIES ORIGINALES DES TROUBADOURS*, mon estime pour le talent et pour la personne de l'éditeur du PARNASSE OCCITANIEN ne m'eût porté à le nommer [...].

57. ANTIAMICAL(E), ANTI-AMICAL(E), ADJ.

Addition. Dans le «Projet d'attitude anti-amical / vis-à-vis de l'Angleterre», Alphonse Allais (1854-1905) cite l'épître fictive signée d'«Un vrai Breton» qui

propose de congeler la Manche afin d'envahir l'Angleterre. «Quand ce ne serait que pour la rigolade, on devrait essayer. N'êtes-vous pas de mon avis?» Sur quoi fuse la réponse: «Je ne demande pas mieux, mais ce sera pour le coup que sir Edmund Monson pourra dire, non sans une apparence de raison, que la France prend, contre son pays, une attitude antiméricaine.» (*Ne nous frappons pas*, Paris, Éd. de la Revue blanche, 1900. Titre à la p. [63], conclusion p. 66). À ajouter à la liste des formations, tantôt avec trait d'union, tantôt non (ici en alternance typographique). Celle-ci est une formation occasionnelle où *anti* joue le rôle d'un morphème négatif (TLF, t.3, s.v. ANTI-, préf., III.-A., p. 125b).

58. ANTIBUREAUCRATE, ANTI-BUREAUCRATE, ADJ. ÉPICÈNE

Addition. À l'approche des élections législatives françaises du 20 Août 1893, plusieurs journaux firent état de la candidature dans le IX^e arr.¹ de Paris, 2^e circonscription (quartier Saint-Georges), d'un certain Albert Caperon (1865-1898), dit le Captain Cap. Le candidat, mu par le journaliste humoriste Alphonse Allais et un comité de soutien de sa trempe, proposait un programme échevelé qui sortait « de la banalité ordinaire », c'est le moins qu'on en pouvait dire.

Le Petit Journal, 31^e année, n° 11132, du l. 7 Août 1893, p. 2a, annonce que Cap se déclare « candidat antibureaucrate et antieuropéen ». *L'Écho de Paris. Journal littéraire et politique du matin*, X^e année, n° 3372, p. 1d, sous la rubrique « Echos » annonce que « La candidature du CAPTAIN CAP, candidat anti-européen et anti-bureaucrate, prend une excellente tournure dans le neuvième arrondissement, 2^e circonscription. » Dans *Le Journal. Quotidien, Littéraire, Artistique et Politique*, 2^e année, n° 324, du j. 17 Août, p. 1f, sous la rubrique explicite de «La vie drôle», Alphonse Allais proclame que

Le programme de Cap est bien simple et se passe d'explications : Cap est anti européen et anti bureaucrate.

En dehors de ces deux grandes lignes, toutes les revendications des électeurs sont les revendications de Cap.

Ces joyeusetés sont reprises dans le recueil d'Allais, facétieusement dédié à Jules Lemaître, *Rose et vert pomme*, 1894, p. 48 ; « anti-/européen et anti-bureaucrate » y sont écrits avec le trait d'union, son absence dans l'art. du *Journal* pouvant être une négligence typographique ou le fait du rédacteur. P.46, on apprend que Cap manifeste ainsi « sa haine de la bureaucratie et de l'Europe ». Pour la petite histoire électorale, Caperon recueillit tout de même 176 voix (2,22% des 7942 suffrages valides) derrière ses concurrents, Strauss et l'ingénieur Georges Berger (1834-1910) qui obtint sa réélection de député avec plus de 4.400 voix.

Du point de vue lexicographique, le TLF, t.3, ne reprend pas l'adj. en cause. Il convient de l'ajouter, s.v. ANTI-, préf., p. 124b, au point I.-B.-2.c où figure

seulement *anti-prêtre* (Chateaubriand, 1848). Comme dans le cas d'*anti-amical* qui précède, et d'*anti-européen* qui suit, le préfixe joue le rôle d'un morphème négatif (p. 125b). Cette formation, inaugurée au XVIII^e s., « est toujours en expansion », en particulier dans le vocabulaire politique (p. 127b). Du point de vue morphologique, on hésite entre forme séparée et forme soudée (p. 126b-127a). On relève, dans la documentation, ANTIBUREAUCRATIQUE fourni par le *Grand Larousse universel*, t.I, 1995, p. 528b.

59. ANTIEUROPÉEN, ANTI-EUROPÉEN, ADJ.

Addition au point **I.-A.-1.** du TLF, t.3, p. 123b. On se reportera à l'art. précédent. Dans le discours politico-économique qui nous est contemporain, *antieuro-péen*, adj. et subst., manifeste l'opposition ou la critique à l'Union européenne.

60. ANTITRANSPIRANT, SUBST. MASC.

Addition. Dans une réclame en couleurs insérée dans le périodique *Télé Moustique*, n° 2461 du 29 Mars 1973, p. 144, le publiciste (de Vanypeco Troost) martèle que

Fa antitranspirant régularise la transpiration
et vous met totalement à l'abri des auréoles.
Fa antitranspirant neutralise les odeurs de
transpiration... et vous vivez la folle fraîcheur des
limons – les fruits les plus rafraîchissants du
monde !

Fa antitranspirant
le seul antitranspirant
à la folle fraîcheur
des limons.

À ajouter à l'art. ANTI-, préf., du TLF, t.3, p. 124a, **I.-A.-3.** *TECHNOL.* Le composé signifie « qui annihile les effets de, protège contre, etc. » ; substantivé, il signifie « dispositif, arme qui annihile les effets de, protège contre, etc. ». À comparer avec la formation des mots DÉSORISANT et DÉODORANT, TLF, t.7, 1979, p. 2a.

61. APALLESTHÉSIE, SUBST. FÉM.

Addition. Le D^r Anatole Manouvriez (1876) dans la contribution citée ci-dessus aux articles AESTHÉSIE et ANODYNIE, définit de la sorte ce trouble de la sensibilité au tact (p. 31) :

Apallesthésie (perte de la sensibilité au chatouillement), généralisée dans les cas graves (obs. I, III, IV), localisée à un côté dans deux cas de moyenne intensité (obs. V 1^{re} att. et VI).

L'observation n° III remonte aux mois de mars-avril 1870, elle est publiée p. 14, on y lit que « La sensibilité au chatouillement est complètement perdue (*apallesthésie*) ». Le terme, avec *α* privatif, est formé sur *pallesthésie*, voir *supra* l'art. AESTHÉSIE.

62. APÉ, SUBST. MASC.

Addition. Voir ci-dessous APÉRO.

63. APÉLATE, SUBST. MASC.

Addition.

Ayant entendu parler des apélates (1), [(1) Nous dirons plus loin quels étaient ces apélates, dont le nom se trouve si souvent dans les scoliastes des *Basiliques*], ou brigands, qui occupaient alors les défilés et commettaient toutes sortes de méfaits, il [Basile Digénis] voulut faire connaissance avec eux. Un jour donc, il [...] se dirige vers l'endroit où il espère les rencontrer. Arrivé près d'un marécage, il y trouve un lion récemment tué par le fameux Joannikios, un des chefs de brigands. Plus loin, il lie conversation avec le porteur d'eau des apélates, et il lui demande où ils sont, car il désire les connaître et devenir un des leurs. Le porteur d'eau conduit Digénis [...] près du vieux Philopappos, le chef de la bande. [...] – « Sois le bienvenu, lui dit Philopappos, si tu n'es pas un traître. » – « Je ne suis pas un traître, répond Basile, mais je veux me faire apélate. » [...]

Basile prend sa massue, se rend au milieu des apélates, frappe dessus à coups redoublés, les désarme tous jusqu'au dernier.

O.c. ci-dessus, à l'art. AKRITE, p. xxx-xxxI de l' « Analyse du poème de Basile Digénis Akritas », *Quatrième livre*. Ensuite, p.CL-CLI:

Digénis fut le régénérateur de cette institution nationale [des *akrites*]. Grâce à sa bravoure personnelle, il soumit les *apélates*, qui régnaient en maîtres au-delà de l'Euphrate (2). [(2) Les *apélates* (ἀπελάται) ne peuvent être mieux comparés qu'aux *clephtes* de la guerre de l'Indépendance hellénique ou aux *haïdouks* slaves. C'était, comme leur nom l'indique, les chassés, les bannis, les *out-law*.]

64. APÉLATIQUE, ADJ. ÉPICÈNE

Addition. Voir ci-dessus à l'art. AKRITIQUE (1^e citation).

65. APÉRITIF, SUBST. MASC.

Addition. A aussi le sens qui manque s.v. au TLF, t.3, p. 207, de Réception où on sert l'apéritif. Cf. *Le Petit Larousse Grand format illustré*, 1992, s.v., p.77a.

66. APÉRO, SUBST. MASC.

Addition. Apocope augmentée d'une terminaison populaire, d'APÉRITIF. S'utilise avec plusieurs des syntagmes relevés dans le TLF, t.3, p. 207b. sém. **B.-1**. Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 34, y voit justement un « terme général », « Abrégé une deuxième fois en *apé*. Mots d'aujourd'hui. » *Apéro* reste d'un emploi courant de nos jours ; il a son entrée particulière dans le *Petit Larousse illustré* où il est qualifié de Fam[ilier].

67. APOSTÉ, SUBST. MASC.

[François-Charles Racot de] Grandval avoit eu la sagesse de ne pas reparoître dans les rôles tragiques, où il avoit été le plus applaudi. Que firent les comédiens ? On étoit à-peu-près sûr que le nouveau public, qui supportoit le grasseiement de Grandval dans les rôles du haut comique, à cause de sa grande supériorité et du charme inexprimable de son jeu, n'auroit pas la même indulgence dans la tragédie. Ses bons camarades saisirent le moment des vacances pour le charger de jouer, la veille, le rôle de Montèze dans *Alzyre* [de Voltaire]: ils répandirent au parterre un grand nombre d'apostés ; ils disposèrent tout pour que Grandval fût hué ; et il le fut, quoique assurément le rôle de Montèze n'eût jamais été si bien joué. Ses oreilles n'étant rien moins qu'accoutumées à cette mélodie, et naturellement fier, il quitta sur-le-champ le théâtre, dont il avoit fait si long-tems les délices.

Addition. Le TLF, t. 3, p. 246b, II.– ne relève le mot qu'au titre d'*Adj.*, *vx* et *littér.* L'attestation que je produis offre le participe passé substantivé du verbe *aposter* considéré non seulement comme *Vx* et *littér.*, mais d'un emploi *Gén. péj.* au sens de « Placer quelqu'un à un poste favorable [...] à l'exécution d'un mauvais coup », ici une cabale au théâtre (id., p. 246a, 2.). Elle toucha le fameux acteur Grandval (1710-1784) qui avait pris sa retraite le 20 Mai 1762 avant de remonter sur la scène le 1^{er} Fév. 1764 pour se retirer tout à fait le 1^{er} Avril 1768,

selon la notice de [H.] T[ribout] de Morembert, *Dictionnaire de biographie française*, t. 16^e, 1985, col. 998, n°2. Le récit qu'on a lu est de la plume de Charles Coste d'Arnobat (1732-1808) qui rédigea pour elle les *Mémoires de Marie-Françoise Dumesnil, en réponse aux Mémoires d'Hyppolite Clairon*, Paris, Dentu et Carteret, an VII, p. 13. Cf. ci-dessous, l'art. ARGENT (fille d').

68. APPLIC, SUBST. FÉM.

Addition. Apocope d'*application* dans l'argot des polytechniciens. Voir Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p.34, cf. p. 26 :

Il y a aussi dans les argots les plus divers une tendance à retrancher une terminaison considérée comme une sorte de désinence inutile, ce qui amène nécessairement une finale consonnantique ; c'est ce procédé courant à l'époque antérieure aussi bien que de nos jours qui engendre des formes telles que : absorb, admiss, applic [...].

De ces trois formes apocopées, le TLF, t.I, p 251b et 702b, ne mentionne que les deux premières, qui appartiennent typiquement à l'argot des X, et laisse de côté la troisième, qui s'est pourtant généralisée aujourd'hui à d'autres écoles.

69. AQUITANIQUE, ADJ. ÉPICÈNE

Relatif à la région de l'Aquitaine, considérée du point de vue linguistique. Cf. l'adj. *occitanique*, s.v. OCCITAN au t.12 du TLF (1986), p. 385, **I.-A.-1** et **REM. 2**.

A propos du congrès qui a réuni dans [Foix] ma ville natale, en mai dernier, quelques versificateurs de la région aquitannique, j'ai envoyé au *Petit Toulousain* un bout d'article où je disais très sommairement ce que je pense de l'espèce de croisade prêchée dans le Midi, en faveur d'une Renaissance romane.

Raoul LAFAGETTE, *La Renaissance romane*, Paris, Fischbacher, 1890, p.[7]. L'article en question a paru dans le *Petit Toulousain* en juin 1886 ; je n'ai pu le consulter.

70. ARC, SUBST. FÉM. OU MASC.

Addition. Régionalisme. Au sens de lance-pierre, voyez ARC-À-PLOMB, qui suit.

71. ARC-À-PLOMB, SUBST. MASC. OU FÉM.

Addition. Régionalisme du Creusot, relevé dans une enquête orale menée entre 1978 et 1982, par Marie-Dominique Jacomy en vue d'une thèse de troisième cycle soutenue à Grenoble le 3 Nov. 1982.

Arc-à-plomb est considéré comme l'équivalent local de lance-pierre. On dit aussi, plus simplement, *une* ou *un arc*. [Et plus haut :] Cette dénomination vient en partie du fait que, dans une ville où règne le fer, il n'est pas difficile de se procurer écrous ou autres projectiles de ce genre.

D'après M.-D. Jacomy, « Le vocabulaire des jouets et des jeux au Creusot », dans les *Mélanges de dialectologie d'oïl à la mémoire de Robert Lorient*, Fontaine-lès-Dijon, 1983, p. 185. P. 184, l'auteur précise qu'il s'agit d' « un terme encore bien employé, semble-t-il ».

72. ARGAGNASSES (AVOIR SES), SUBST. FÉM. PL.

Synonyme plaisant de « avoir ses règles », en compte chez deux grandes courtisanes de la Belle Époque.

[Saint-Germain-en-Laye] 7 décembre [1919]. – Me voici alitée pour deux jours. [Louise] Balthy [dite Polaire] appelle ça « avoir ses argagnas ». Elle y met une petite pointe d'accent du Midi et c'est irrésistible ! Comme toute femme très près de l'âge, elle en parle d'ailleurs bien plus que tous les vingt-huit jours.

Lorsque, jeune Manon, je suis arrivée à Paris en 1890, Mlle Balthy avait déjà des rides, un public, une réputation, un minuscule pignon sur la rue de Chazelles, chevaux et voitures.

Liane de Pougy [pseudonyme d'Anne-Marie Chassaigne, alors princesse Ghika], *Mes cahiers bleus*, Paris, Plon, 1977, p.82. Notons que Liane de Pougy est née le 2 juillet 1869, et qu'elle a ainsi plus de 50 ans au moment où elle écrit ces lignes. La locution n'est pas au TLF. [Gustave] Rossignol, *Dictionnaire d'Argot-Argot-français-Français-argot*, Paris, Ollendorff, 1901, p. 6a **Argagnasses**, v. Anglais, p. 5b **Anglais ?** [sic]. Penses-tu que les Boërs auront le dessus < ? > – Mon cher, pas possible, *les Anglais sont débarqués*. Et s.v. **Menstrues**. Argagnassés.–Anglais–truc–histoire–cafetière dessoudée. (P. 157b-158a). Le Docteur Jean Lacassagne, *L'Argot du "milieu"*. Deuxième éd. avec la collaboration de Pierre Devaux, Paris, 1935, Lacassagne et Devaux, *Nouvelle éd. revue et augmentée*, 1948, p. 7 et 261, ne font que renvoyer à Rossignol. Repris à ces deux-trois là par Pierre Guiraud, *Dictionnaire historique, stylistique, rhétorique, étymologique, de la littérature érotique*, Paris, Payot, 1978, rééd. 1984, 1993, 2006, p.141, qui hasarde l'explication suivante : « sans doute forme argotique du dialectal *raguenailles* 'objets de rebut', ici 'vieux chiffon' utilisé comme tam-

pon hygiénique ». On renverra, faute de pouvoir développer ici le propos, aux *Materialien unbekanntem oder unsicheren Ursprungs* du FEW, livraisons 120, 1967, p. 326b **les menstrues**,

Argot *argagnasses* f. pl. „menstrues” Lc [Lacassagne], *arcagnasses* Vill., maug. *arguenias-ses*, Chef B *argagnias-ses*. –Périg. *Argagnōus* m. pl.

Dans le *Tresor dóu Felibrige* de Frédéric Mistral, t. I, 1878, p. 127c, *Argagno* [fr. **argagne*] veut notamment dire « chose hors de service, patraque », voire incommodité, importunité. Le mot *argagnasses* apparaît construit sur *argagno* augmenté du suffixe péjoratif –ASSE(S) à la belle vitalité –cf. le TLF, t. I, p. 485-487b. On peut même pencher pour un méridionalisme si on observe que la Balthy quand elle prononce le mot « y met une petite pointe d’accent du Midi ». La question de sa diffusion vers le nord n’en est pas résolue pour autant. Une rencontre avec des sémantismes rattachables au germanique *hargen* (FEW, t. 16, p. 157a, agacer, rendre hargneux), est à envisager, cf. « ARGAGNE, adj. : (Manche) Grognon » dans le *Dict. du patois normand* des Duméril, Caen, 1849, p. 19b.

73. ARGENT (FILLE D’)

Addition à *Mariage d’argent*, s.v. ARGENT, TLF, t.3, p. 468b, **II.–C.** Charles Coste d’Arnobat (1732-1808), rédacteur des *Mémoires de Marie-Françoise Dumésnil, en réponse aux mémoires d’Hyppolite Clairon*, Paris, Dentu et Carteret, an VII, p. 296-298, se charge d’objecter à la Clairon qui, elle le prétend, eût pu devenir madame de Valbelle, l’épouse du gentilhomme provençal:

Toutes les femmes de votre nouvelle caste auroient refusé de vous voir. Elles auroient élevé une barrière impénétrable entre elles et vous [...]. Nous les avons vu accabler de leurs hauteurs d’honnêtes femmes, revêtues des plus grands noms, par la seule raison qu’elles n’étoient que *des filles d’argent* (*). [(*) C’étoit ainsi que les personnes de grande qualité des deux sexes appeloient les filles sans naissance que les grands seigneurs épousoient pour leur fortune. Une très-grande dame étrangère faisant devant nous à un homme de la cour, l’éloge de sa femme, qui étoit charmante, remplie de talents, de la conduite la plus irréprochable, aimée et respectée de tout le monde, dit au mari: *Qui est-elle de son nom?* L’insensé courtisan se penche vers l’oreille de la princesse qui lui faisoit cette question, et lui répond à demi-voix, en parlant de la mère de ses enfans: *C’est une fille d’argent*. La princesse étrangère, femme du plus grand mérite, ne répliqua que par un signe de tête, et affecta toujours depuis de combler d’honnêtetés et de caresses *la fille d’argent*, et d’accueillir le mari avec la dignité la plus froide, malgré le beau nom qu’il portoit.]

74. ARIDIFIER (S'), VERBE PRONOM.

Addition. Inconnu au TLF. Néologisme d'auteur (?), rencontré chez Jean [Jacob] de Beucken, *Sainte-Anala*, Liège, 1936, p. 164. Le paysage décrit est celui de la Campine, dans la province belge du Limbourg.

La terre s'aridifie, cela se voit. L'herbe est plus maigre, moins verte, plus sauvage, et il y a des endroits incultes où le sol paraît marécageux. Puis le terrain va s'assombrissant : ce n'est bientôt plus qu'un tapis de bruyères, pas encore en fleurs.

75. ARISTO, SUBST. MASC. OU FÉM.

Datation. Le TLF, t.3, s.v. ARISTOCRATE, en fait une forme « péj[orative] pop[ulaire] » (p. 491b), ce que ne dément pas la citation n°5 (p. 492a) de Goncourt. L'historique ne fournit aucune précision chronologique sur l'apparition de cet apocopé. On en reste à l'appréciation teintée de dédain, d'Alfred Delvau, o.c. ci-dessus, s.v. ABS, 1866², p. 16b.

ARISTO, s. des deux g. Apocope d'*Aristocrate*, qui, depuis 1848, signifie Bourgeois, Réactionnaire, etc., – dans l'argot des faubouriens, qui ne se doutent pas que ce mot signifie le meilleur, l'excellent, ἀριστος.

Ils disent *aristo* pour aristocrate, comme sous la Fronde les pamphlétaires disaient *Maza* pour Mazarin.

Kjellman, o.c. *ivi*, p.35, accueille cette datation, et assure d'autre part que la forme péjorativement abrégée «présage la lutte sociale qui devait donner à la nouvelle société sa physionomie» (p.9).

76. ARISTOPHANATE, SUBST. FÉM.

Addition. Comédie vaudeville, imitée d'Aristophane.

Dans la foule des autres vaudevilles de divers auteurs et de toute espèce, nous signalerons, comme les plus caractéristiques du genre et de ses variétés, avant les petits chefs-d'œuvre de Scribe : [...] – enfin *Lysistrata ou les Athéniennes*, « comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, imitée d'Aristophane » (1802), d'Hoffmann. (P. 327).

Nous avons gardé cette « aristophanate », comme on dit maintenant, pour la bonne bouche. La pièce est d'une espèce à part, dans le genre qui nous occupe, étant renouvelée des Grecs. Ce vaudeville néo-attique valut d'ailleurs à son auteur de vifs démêlés avec la censure, gardienne zélée des mœurs [...]. (P. 329).

Eugène Lintilhac, *Histoire générale du théâtre en France. V La Comédie de la Révolution au Second Empire (fin de la première partie)*, Paris, Flammarion,

s.d., mais la Conclusion est datée, p.516, de « Neuilly, 23 février 1911 ». Réimpression de Genève, 1973.

Manque au TLF. Pour la production du mot, voir cependant au t.I, p. 781b, s.v.-ATE, suff., le point **C.-Finales homophones, 2.** À noter que le *Larousse du XX^e s.*, t. I, 1928, p. 339a, offre ARISTOPHANIE, « Pièce dans le genre de celles d'Aristophane », mot absent du TLF. Quant à l'attestation, dans le passage cité, de *néo-attique*, adj., elle est antérieure à celle relevée par le TLF, t.12, 1986, p. 79b, à l'entrée NÉO-, élém. formant, point **C.-2.** (exemple du critique Henri Massis, 1923), et la définition proposée *ivi* voit sa limite chronologique déplacée jusqu'à l'époque moderne.

77. ARMURER, VERBE TRANS.

Le TLF, t.3, p. 515b, n'enregistre qu'ARMURÉ, ÉE, adj., tenu pour un *Néol.*, avec un ex. de Jean Giono, *Chroniques : Noé*, Paris, 1947, toutefois doublé (**Rem.**) par un ex. antérieur qu'on trouve dans les *Poèmes tragiques* de Leconte de Lisle, Paris, 1884 (voir ci-dessus à l'art. ABOMA, cf. TLF, t.I, p. 138b).

78. ARNAC, ARNAQUE, ARNACHE, SUBST. MASC. (?)

Observation. Quand le nom est précédé de l'article défini élidé, ce qui est le cas pour tous les exemples rassemblés s.v. par le TLF, t.3, p. 516b, à l'exception d'un seul, la détermination du genre est évidemment impossible. Dans le seul cas (**B.-2.**) de la citation de Nougier (1900), *Tu parles d'une arnache* le subst. appartient au genre féminin. Aujourd'hui, dans la presse, la graphie *arnaque* l'emporte, de même que le genre féminin, et dans les conversations courantes on entend parler d'*une belle*, d'*une sale*, d'*une vaste arnaque*, d'*une arnaque financière*, etc. Les éd. récentes du *Petit Larousse illustré* donnent le mot pour familier et ne le connaissent que comme subst. fém. Alfred Delvau, *Dict. de la langue verte. Argots parisiens comparés*, Paris, 1866², p. 17a, ne connaît que la forme « ARNACHE, s.f. Tromperie, trahison, – dans l'argot des voyous. » À distinguer de l'homonyme « ARNACHE, s.m. Agent de police, – dans l'argot des voleurs » (p. 16b). Sur la distinction que fait l'argotographe, ceci, p. xxvj-xxvij : « Lorsque je mets après un mot *argot des voyous* au lieu d'*argot des voleurs*, c'est que ce mot, quoique ayant appartenu peut-être d'abord à la langue des prisons, est d'un usage plus fréquent sur les lèvres des voyous que dans la bouche des voleurs. »

79. ARPE, SUBST. FÉM.

Addition. Régionalisme vieilli du Creusot, « mesure employée au jeu de billes », d'après la contribution de M.-D. Jacomy citée plus haut s.v. ARC-À-PLOMB, p. 185.

C'est un terme aujourd'hui démodé et que seuls les vieux Creusotins connaissent et emploient encore. [...] Il n'est plus utilisé aujourd'hui que dans l'évocation des souvenirs. Il peut s'agir d'une variante du mot "empan", issu du francique SPANNA, qui désigne cette même mesure de longueur, par contamination avec le français "arpenter". *L'arpe* équivaut à la distance entre l'extrémité du pouce et celle de l'auriculaire lorsque les doigts sont écartés. La distance entre les billes s'évaluait toujours ainsi.

80. ASPHALGIE, SUBST. FÉM.

Addition. Vocabulaire de la neuropsychiatrie. Sensation douloureuse au contact de certains métaux.

Autres perversions de la sensibilité. [...] Apathie, [sic]. [...] Allothérie auditive. (P. 16-17).
Pour terminer, nous réunirons sous le titre de perversions de la sensibilité, des troubles fonctionnels très divers, qui ne sont caractérisés ni par une exaltation ni par une abolition de la sensibilité.
Ce sont : [...]
L'asphalgie ou sensation douloureuse au contact de certains métaux. [...]
L'allothérie auditive ou perceptions auditives du côté opposé à leur émission. (P. 24).

Pierre Dheur, o.c. ci-dessus s.v. ANODYNIE, 1896. Le mot manque au TLF. Il est correctement composé sur le grec.

81. ASPHATTE, SUBST.

Addition et observation. Échange entre Charlot, le fils du maître-paveur Desgrès, Solognot, ouvrier paveur, et Desgrès.

CHARLOT.
En contre de qui que t'en as ?
SOLOGNOT.
Contre qui ? Contre les fabricans de trottoirs... Je leurs-y en veux !.. un tas de galapias, de propre-à-rien, qui empoisonnent Paris, avec leur bitume et leurs chocolatières ambulantes ! et qui font du tort aux paveurs... C'est vrai, si l'on se met à faire cuire la chaussée... si l'on pave les rues à la vapeur... nous n'avons pus qu'à nous croiser les bras !
DESGRÈS, revenant.
Tu te les croises assez comme ça, les bras, toi !..
SOLOGNOT.

Ça n'empêche pas que le gouvernement est dans son tort ; il méprise le pavé et il protège l'asphalte.

Prononciation populaire, [asfat], soulignée par les auteurs du vaudeville *Les Pavés* (1840), dont les références figurent *supra* à l'art. ABATIS. S.v. ASPHALTE, le TLF, t.3, p. 650b, ÉTYMOL. ET HIST.–2, indique la date de 1866 (celle du *Lar. 19^e*) pour le sens de « préparation destinée au revêtement des chaussées ». Au passage, notons qu'en tant que subst., PROPRE(-)À(-)RIEN, n'est relevé qu'en 1844 chez Balzac selon le TLF, t. 13, 1988, p. 1343b, **Hist.**, bien que la lexicalisation soit en cours dès le XVII^e s. ; sur le point de l'**Orth.**, on notera encore la forme invariable.

82. ASSEMBLÉE, SUBST. FÉM. (VOIRE MASC.)

Addition. Qualifié s.v. par le TLF, t. 3, p. 674a, de **I.–Vieux C.–Région.**, au sens de fête locale. Le seul exemple fourni est lexicographique, emprunté à un lexique rennais qui lui donne pour synonyme en Basse-Bretagne et ailleurs le nom de *pardon*. H. Coulabin, *Dict. des locutions populaires du bon pays de Rennes-en-Bretagne*, Rennes, H. Caillière, 1891, s.v. **Assemblée**, s.f., p. 17-19, [notice de Mai 1877, cf. n., p. 18], relève en pays rennais huit ou neuf assemblées, qu'il date et caractérise.

Hélas ! on ne danse plus aujourd'hui dans ces réunions populaires, mais le diable n'y perd rien. On y boit à ventre déboutonné, en mangeant, sur l'herbe ou sous la tente, du lard et de la saucisse, et on s'en revient, comme on dit, *vent dessus, vent dedans*, c.à.d. *rond comme une balle* – « Allez-vous à Vezin ? J'espère que vous m'apporterez une *part d'assemblée*. » – La *part d'assemblée*, c'est un mirliton, une bague, une croix, enfin un souvenir.
NORM[ANDIE] : *assemblée*, fête de village. – SARTHE : m. sg.

Le romancier René Bazin use d'*assemblée* dans dix de ses œuvres, d'après les relevés de J.-P. Chauveau mentionnés ici-même s.v. ACHALER. Exemple vérifié dans *Madame Corentine*, Paris, 1893, p. 78-79 :

Celle-là [Marie-Anne] était demeurée fille du peuple. Elle avait conservé le costume, l'allure et les préoccupations ménagères de ses compagnes d'école. Au sortir des classes, elle n'avait pas demandé des leçons particulières comme Corentine, ni couru les assemblées, ni rêvé bien loin un mari. [...] Ce n'était qu'une femme de marin dans un bourg de la côte bretonne [Lannion, cf. p.33].

Autres exemples vérifiés dans *Humble amour*, Paris, 1894, « Aux petites sœurs »,

–Mais alors vous ne sortez guère ?

–Presque pas [, répond la jeune fille au jeune meunier].

–Le dimanche, n'est-ce pas, un tour à la foire ou bien dans les assemblées ?

–Jamais ! fit Désirée, comme si cette supposition l'eût offensée, je n'y vais jamais. (P. 130-131).

Quand elle avait répondu qu'elle n'allait jamais aux assemblées : « Je vous crois, avait-il dit en riant, cela se voit bien sans que vous le disiez. » (P. 142).

Et dans « Madame Dor », p. 228.

J'ai passé trois semaines sur la grève [de Camaret] à attendre, et la mer ne m'a jeté que le couteau de Corentin [son fils naufragé], un pauvre couteau acheté pour ses treize ans à l'assemblée de Quéléren.

En ce qui est des usages tourangeaux, Jacques-Marie Rougé (réf. *supra* s.v. ACHALER) fait remarquer que

Assemblée – ce mot « français » signifie, en Touraine, une « réunion campagnarde annuelle » qui n'est ni la foire, ni la fête patronale. Les assemblées ont une origine très ancienne. On y gage des domestiques et on s'y donne des rendez-vous divers. Elle se tient, dans chaque commune, une fois par an. (O.c., p. 219b).

83. ASSOCE, SUBST. FÉM.

Addition. Apocope d'*associée*, d'après Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p.16, « *asocce* < associée, qui désigne la partenaire d'une couturière ». Le lexicographe estime que l'abréviation graphique d'*associée* en *asoc.* repérable dans les petites annonces a pu donner *asocce*, en usage depuis les années 1880 (cf. p. 35). Le TLF, t. 3, p. 714a, s.v. ASSOCIÉ, ÉE, **III.**– *Emploi subst. A.*– enregistre le sens général de « Personne qui est unie à une ou plusieurs autres par une communauté [...] de travail [...] », mais ignore l'emploi particulier du mot, a fortiori son abréviation dans l'argot des couturières.

84. ATHERMESTHÉSIE, SUBST. FÉM.

Addition. Le Dr Anatole Manouvriez dans ses *Recherches* (1876) mentionnées *supra* s.v. AESTHÉSIE, ANODYNIE et APALLESTHÉSIE, note (p. 31) que

Presque toujours, à côté de ces troubles des sensibilités au tact et à la douleur se rencontrent de l'*athermesthésie* ou de l'*hypothermesthésie* (perte ou diminution de la sensibilité à la température) des membres (obs. IV), surtout des mains (obs. III, V 1^{re} att[einte] et VI), spécialement du médus (obs. V 1^{re} att. et VI).

Composé avec *a* privatif sur le mot *thermesthésie* (attesté *supra*, art. AESTHÉSIE) qui manque au TLF. En revanche on y trouve à l'entrée THERM(O)–, élém. formant, t. 16, 1994, p. 201b, **thermo**anesthésie syn. de *thermoanalgésie* (1972).

85. ATHLÉ, SUBST. MASC.

Addition. Forme apocopée d'ATHLÉTISME (TLF, t.3, p. 791b-792a).

Petite championne d'athlé, pratiquante de surf, de volley-ball et de triathlon, la miss a copiloté sur le Rallye de Corse et pédalé sur le parcours du prologue du prochain Tour de France, en compagnie de Bernard Hinault.

Le journaliste sportif Vincent Guillot, dans *Direct Sport* n°21 du v. 24 Juin 2011, p. 32, à propos de Laury Thilleman, miss France 2011.

86. ATTELÉE, SUBST. FÉM.

Addition.

Un vieux paysan mène l'*attelée*,
Déhanché, lambin, et la pipe aux dents.

Albert Bonjean, *Bruyères et Clarines*, Paris, Messein, 1908, p. 16. Poète de Verviers, édité à Paris, Bonjean (1858-1939), dans le poème intitulé « Le Char », use en français d'un wallonisme, correspondant au wallon *attèlèye*, attelage.

87. ATTENDRE FAMILLE

Addition et observation. Arsène Soreil, dans *La Vie wallonne*, t. 37, 1963, p. 263, conclut ainsi sa recension du roman de Sidonie Basil, *Les Bourgeois du bailli de Suffren*, Paris, Julliard, 1963.

Je ne sais où M^{me} Basil s'est ferrée sur l'argot, mais elle y est impayable. Ce disant, je ne voudrais pas excéder les limites d'une compétence à peu près nulle en l'espèce. Je note, non sans un rien d'inquiétude quant à la constante authenticité de cet argot si amusant dans sa truculence, qu'une expression y figure, p. 190 – *attendre famille* – dont on ne cesse de nous répéter, en Belgique, qu'elle est exclusivement belge ...

Le passage incriminé ne prouve guère que l'écrivain soit un argotier, n'en déplaît à la mémoire de mon vieux maître.

Son dernier billet, elle [Dédée, de Nanterre] l'avait envoyé à la mère, qui se plaignait que les mômes la tuaient, qu'elle pouvait plus se traîner, qu'elle devait se faire arracher une dent comme chaque fois qu'elle attendait famille, que « Monsieur Robert » venait de partir en vacances sans dire quand il reviendrait, et qu'il lui avait rien lâché pour les médicaments et la layette.

S.v. ATTENDRE, le TLF, t.3, p. 837b, accumule les syntagmes suivants : *Attendre un bébé, un enfant, un héritier, un heureux événement, Être enceinte. Le wallon dit ratinde famille.*

88. ATTIQUE (NÉO-), ADJ. ÉPICÈNE

Datation et observation. Voir ci-dessus la note sur ARISTOPHANATE.

89. AUBERT¹, SUBST. MASC.

Addition. Le TLF, t. 3, s.v., p. 899b, enregistre ce terme ancien et durable de l'argot des malfaiteurs, présent depuis les Coquillards jusqu'à Céline. En voici des attestations intermédiaires. *Le Larousse du XX^e s.*, t.1, 1928, p. 428b, s.v. AUBER ou AUBERT, cite un ex. de Rabelais, *Plus d'AUBERT n'était en fouillouse*. Fr. Vidocq (1755-1857) dans *Les vrais mystères de Paris*, Paris, Cadot, 1844, t. III, p. 5, au chap. I, "Le vicomte de Lussar", met dans la bouche de Cadet-Filoux, nom d'emprunt d'un vieillard de 84 ans de qui il assure le personnage authentique, la phrase : « Les *fanandels* [voleurs, cf. le TLF, t.8, 1980, p. 638b-639a] dépensent leur *auber* là où ils trouvent à *fourguer*, c'est tout simple. » Au chapitre VI du même ouvrage, intitulé "La fête de la mère *Sans-Refus*", un autre personnage, Cadet-Vincent, assure : « j'ai toujours de l'*auber* dans mes *valades* », traduit « J'ai toujours de l'argent dans mes poches » (p. 316-317).

90. AURISTE, SUBST. MASC.

Addition. S.v. le TLF, t. 3, p. 946a, n'a *auriste* que dans la signification aujourd'hui en voie de désuétude de médecin spécialiste des oreilles, pendant d'*oculiste*. Dans le vocabulaire de l'équitation d'extérieur, *auriste* a désigné aux XIX^e-XX^e s., le partisan des méthodes de dressage défendues par Antoine, vicomte puis comte Cartier d'Aure (1799-1863), opposées à celles préconisées par François Baucher (1796-1873).

Jeanne écoutant, Jeanne entendant mais ne comprenant rien à ce qui se disait autour d'elle. Qu'avaient-ils à tant se chamailler, ces officiers qu'elle servait ? Quelle était cette guerre dont il n'était question qu'à Saumur ? Une guerre d'éperons et de cravache... Jeanne étrangère aux mots, comme une sourde-muette, ballottée au sommet des hautes vagues que soulevait la querelle jamais éteinte entre auristes et bauchéristes.

Edmonde-Charles Roux, *L'irrégulière ou mon itinéraire Chanel*, Paris, Grasset, 1974, p. 48 (rééd. dans *Le livre de poche* n° 4825, 1976, p. 53). L'auteur prend soin de préciser dans une note qui furent Aure et Baucher « dont les méthodes avaient des principes opposés. Les cavaliers français se divisèrent en deux camps ennemis. Auristes et bauchéristes ont discuté pendant un demi-siècle et avec une violence inouïe, des qualités respectives de l'enseignement de ces deux maîtres. » Je dois à l'amitié de Carole de Rizaucourt, historien, que je remercie, d'avoir eu l'attention attirée sur cet ouvrage. Pas plus qu'*auriste*, *bauchériste* n'est repris au TLF. La documentation offre aussi les subst. *aurisme* et *bauchérisme*. À côté du mot *auriste* figure *d'Auriste*.

Lord Seymour [1805-1859, fondateur en 1833 du Jockey-Club, dit Milord l'Arsouille] avait dans ses écuries un poulain de P.S. de trois ans nommée "Géricault", rétif et violent dans ses défenses à tel point que personne ne parvenait à rester dessus. Toujours très "sport", le propriétaire de Géricault fit savoir qu'il offrirait le cheval au cavalier capable de faire le tour du Bois sur son dos sans être désarçonné.

Bien entendu, cette proposition originale, et bien dans la manière de son auteur, fit aussitôt l'objet de toutes les conversations dans les milieux hippiques, et surexcita la rivalité des d'Auristes et des Bauchéristes.

Général [Albert] Decarpentry [1878-1956], *Baucher et son école*, Paris, 1948 (reprod., 1987), p. 30. L'événement rapporté remonte à Mai 1841.

Le nom de leurs partisans respectifs en littérature montre pourtant à quel point la querelle enflamma les esprits. Du côté des "Auristes", on trouve Alexandre Dumas, George Sand et Flaubert. Du côté des "Bauchéristes", Lamartine, Théophile Gautier et Eugène Sue.

Gérard Guillotel, *L'Homme à cheval au XIX^e siècle, Antoine d'Aure*, [Paris], Belin, 1999, p. 140.

91. AUTO, SUBST. FÉM.

Datation. Il s'agit ici de l'apocope argotique d'*autorité* (cf. ci-dessus l'article ACHAR, et ci-dessous AUTOR). Elle me semble avoir été lexicographiée pour la première fois par Raspail à l'occasion de son séjour à la prison parisienne de la Force (voir les références ci-dessus, à l'article ACHAR). La subsistance occasionnelle de ce terme a dû être compromise par l'apparition, sans doute dès la fin du XIX^e s., de l'apocope d'*automobile*, homonyme.

92. AUTO, SUBST. FÉM.

Observation. Apocope d'AUTOMOBILE. Il est difficile de considérer avec le TLF, t.3, s.v., p. 997b, **II.** qu'*auto* soit encore une abréviation familière. Dès

1920, Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p.35, le tenait pour « terme général ». Quant aux hésitations sur le genre, *ibid.* **Rem.**, on peut assurer que le masc. est aujourd'hui abandonné par l'usage, sauf affectation particulière.

93. AUTOBUS, SUBST. MASC.

Addition. Argot des poilus. Comme le trahit dans la bibliographie la présence d'une référence à Esnault, le TLF, t. 3, s.v., p. 979a, a ignoré dans la rédaction finale de l'article les sens que le nom à peine attesté dans la langue (1907) a pris durant la guerre de 14-18 dans le langage des poilus. Suivant Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 15,

Autobus p. ex. prend le sens de viande « que la meilleure des mâchoires se refuse à entamer » (*L'Écho des marmites*)¹. [Je suis ici M. Esnault. D'après Sainéan, *L'argot de la guerre*, ce sens de *autobus* serait dû à ce que la viande a été apportée au Ravitaillement par les autobus.] C'est là une allusion plaisante à la qualité très fâcheuse de la viande d'être souvent dure, difficile à mâcher comme les pneus d'autobus qui l'apportaient aux soldats. [...] *Autobus* signifie encore « gros obus au moment de son arrivée », l'autobus qui stoppe faisant exactement le même « dzimm » que le gros obus vers son point de chute.

En ce dernier cas, il faut aussi observer que la prononciation par [y] de la finale a dû encourager la paronomasie d'*obus* et d'*autobus*.

94. AUTOR, SUBST. FÉM.

Addition. Apocope d'AUTORISATION, dans le syntagme AUTOR EN COURS qui apparaît sur l'écran des terminaux de paiement électronique. Fin du XX^e s.

95. AUTOR, SUBST. FÉM.

Observation. Autre apocope d'AUTORITÉ (cf. ci-dessus AUTO). Bruant, o.c., p. 36b-37a, produit l'exemple suivant au contexte péjoratif : « C'est un sale gas qui fait d'l'autor même avec ses poteaux. » L'emploi le plus fréquent du nom est dans la locution argotique d'*autor*. Je me range à l'avis nuancé de Kjellman sur la syllabation, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 24, pour qui l'abréviation terminée ici par la consonne *r* est due à la combinaison d'*achar* et d'*autor*, car la combinaison d'*achar* et d'*auto* me paraît de son côté mal attestée et le témoignage de

Bruant (1901), p. 8a, s.v. ACHARNEMENT, – AVEC ACHARNEMENT. *D'achar, D'achar et d'auto* ou *d'autor*, ne paraît guère probant. *D'autor* est encore abondamment utilisé par Louis-Ferdinand Céline dans *Mort à crédit*, 1936, comme indiqué par le TLF, t.3, s.v. AUTORITÉ, sém. **B.-2**, p. 1012b. À noter que la locution *d'achar et d'autor* se retourne en *d'autor et d'achar* selon Delvau (1866²). En voici un ex. saisi dans le chap. XXV et dernier, “En famille”, d’Oscar Métenier, *La lutte pour l’amour. Études d’argot*, Paris, Charpentier, 1891 (le d.l. est de 1890), p. 289-290. Le narrateur, Auguste, assiste clandestinement place de la Roquette aux préparatifs de l’exécution capitale de son poteau Guigne-à-Gauche, depuis un arbre où il a grimpé. « Quand les journalisses sont arrivés, j’suis descendu, et je suis resté d’autor et d’achar avec eux... Les journalisses ! une jolie race ! ». J’emprunte cette identification à Lazare Sainéan, *Les sources de l’argot ancien*, Paris, 1912, t. I, p. 215, s.v. ACHAR. La citation que fait Sainéan est cependant incorrecte et il assure à tort, p. 212, n., que de ce livre, « La première édition, sous le titre *La Chair*, parut à Bruxelles en 1885 .» Il s’agit en fait d’un ouvrage distinct du même auteur.

96. AUXI, SUBST. MASC.

Addition. Apocope d’AUXILIAIRE, d’après Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 36,

auxi < (soldat) auxiliaire [argot des tranchées] ; mot d’aujourd’hui.

97. AUXIGO, SUBST. MASC.

Addition. Accroissement du précédent à l’aide d’un suffixe argotique –GO. D’après Kjellman, ut s^a AUXI, p. 36,

auxigo < auxiliaire [argot du peuple] : « C’est des gonces quand i’s sont dans l’ballon, i’s cherchent à s’faire employer *auxigos*, pour êt’ bien avec les gâfes < >> (Bruant).

98. AVIVES, SUBST. FÉM. PL.

Addition. Ce terme d’hippiatrie, qui manque au TLF, est entre autres présent dans le *Dict. de l’Académie fr.* à l’exception de la 9^e et dern. éd., 1986; dans le Littré qui fournit deux ex., des XIV^e et XVI^e s.; dans le *Dict. général* de Hatzfeld, Darmesteter, Thomas, (1889¹, 1932⁹); dans le *Larousse du XX^e s.* qui le qualifie de Vx.

99. AVORTIN, SUBST. MASC.

Addition. Peau d'agneau avorté. D'après les « Statuts des parcheminiers d'Amiens » en date du 7 Oct. 1460 (Archives de l'hôtel de ville d'Amiens, reg. aux brefs et statuts, fol. 201 r-v), le chef-d'œuvre requis comprend notamment la fabrication personnelle de « demy-douzaine d'avortins ». Le document a été édité par Augustin Thierry, *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État. Première série. Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des corporations et métiers des villes et communes de France. Région du Nord. Tome II Contenant les pièces relatives à l'histoire de la ville d'Amiens, depuis le XIV^e siècle jusqu'au XVII^e*, Paris, 1853, p. 235. Le mot n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt archéologique.

Quand on observe d'autre part que certain parchemin s'appelait *avortin*, on se demande si *fro(n)cin-fro(n)cine* n'aurait pas désigné l'avorton de la chèvre ou de la brebis, et sans doute tout autre avorton.

Maurice Delbouille, « Le nom du nain *Frocin(e)* », dans les *Mélanges de linguistique et de littérature romanes à la mémoire d'István Frank*, Univ. de la Saar, 1957, p. 197. À côté du verbe *avorter*, du lat. *abortare*, le moyen français connaît un *avortir*, issu du lat. ecclésiastique *abortire*.

100. AX, SUBST. MASC.

Addition. D'après Kjellman, o.c. ci-dessus s.v. ABS, p. 86,

ax – soldat auxiliaire ; de la marque AX, lettres de drap rouge cousues à la manche droite de ces soldats.

Le mot, à l'existence éphémère, a sans doute peu vécu au delà de la guerre de 14-18. À ajouter au TLF, t. 3, s.v. AUXILIAIRE, **II.-A.- Spécialement 2. ARMÉE- LÉGISL. MILIT.**, p. 1028b. Cf. supra AUXI et AUXIGO.

RELEVÉ des DATES d'APPARITION de quelques MOTS ÉTUDIÉS ou de leurs FORMES

1460	AVORTIN
1-1599	AUTOUSERIE, voir ABATTRE UN OISEAU
1624	ACARIÂTREMENT
»	ACARIÂTRISE
1820	ANONYME, au sens d'ANONYMAT
1833	ACUTESSE
1835	ACHAR
»	AMÉRICAIN, arg.

»	AUTO, arg.
1840	ABATIS, fém. sing.
»	<i>ASPHATTE</i>
1844	ALEUROMÈTRE
1847	AÉROTHERME
1848	ARISTO
1849	ABAISSÉ
1850	ANGLAISE (aiguille)
1863	AÉROTHÉRAPIE, AÉROTHÉRAPIQUE
1866	ACCOMPAGNATEUR ASSERMENÉ DES CADAVRES
1875	AKRITE, AKRITIQUE
»	APÉLATE, APÉLATIQUE
1876	AESTHÉSIE
»	AESTHÉSIOMÉTRIQUE
»	ANODYNIE
»	APALLESTHÉSIE
»	ATHERMESTHÉSIE
1884	ABOMA
1886	ACHALER
»	ACTUALISME, ACTUALISTE
»	ARMURER
1893	ADRESSE ²
»	ANTIBUREAUCRATE
»	ANTIEUROPEEN
»	ASSEMBLÉE, fête locale
1896	ABASIQUE
»	ABDOMINO-VAGINAL
»	ALLOTHÉRIE
»	ANNEXIEL
»	ANNEXITE
»	ASPHALGIE
1900	ACARIÂTRERIE
»	ANTIAMICAL
1908	<i>ATTELÉE</i>
1911	ARISTOPHANATE
»	ATTIQUE (NÉO-), voir le précédent
1925	AMATEUSE
1932	ALIGNÉE
1936	ARIDIFIER (S')
1973	ANTITRANSPIRANT
2011	ATHLÉ